

DOUSSARD

Le mag de votre commune

Édition été 2025

actus



Source du Lac



NOUVEAU

Distributeur Angon
(parking restaurant Santo)

À EMPORTER

TAKE AWAY



Ouvert 7j/7
de 18h à 22h et plus

Open 7 days
6pm to 10 pm and more

455 route de la vieille église - 74200 Doussard
Parking du magasin SNC

06 68 76 93 09

Carrefour *contact*

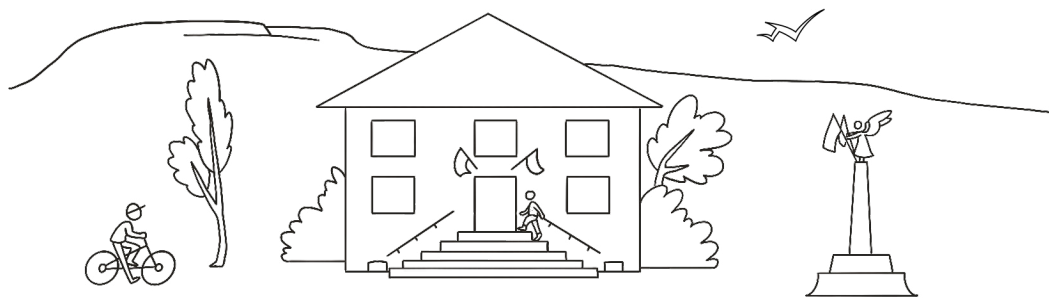


38, rue des fontaines - Doussard

04 50 44 30 00

Du lundi au samedi : 8h - 20h

Dimanche : 9h - 12h30



L'EDITO DU MAIRE

Chers habitantes et habitants de Doussard,

Nous sommes ravis de vous présenter ce nouveau numéro du bulletin municipal, véritable vitrine de notre vie locale et des initiatives engagées qui font de notre commune un lieu dynamique et accueillant où il fait bon vivre.

Vous découvrirez au fil des pages de ce magazine les différentes réalisations menées sur ce premier semestre, comme les travaux du réservoir d'eau à Arnand ou encore la présentation du projet de réhabilitation de notre salle polyvalente.

Des actions qui aboutissent aussi grâce à l'implication des agents à nos côtés.

Nous leur adressons nos remerciements pour leur professionnalisme, leur engagement au quotidien. Je souhaite également souligner l'importance du travail de nos élus et je voudrais les remercier pour leur implication et leur dévouement.

Les différentes crises sociales, sanitaires, économiques, politiques et climatiques ont émaillé notre pays dernièrement. Dans notre société qui se fracture, dans laquelle des propos intolérables, alimentés par les réseaux sociaux, prennent souvent le pas, je préfère vous faire passer un message positif, d'unité, de rassemblement, de bienveillance les uns à l'égard des autres.

Je souhaite également exprimer mes remerciements envers ceux qui s'investissent dans les multiples associations de notre commune, qui enrichissent notre vie collective et favorisent les échanges entre nos habitants.

Vous trouverez de nombreux retours en image dans cette édition, témoignant de l'animation active de nos associations locales et de la diversité de nos événements.

J'en profite pour souligner l'importance du rôle joué par nos associations tout au long de l'année que ce soit à travers des événements culturels, sportifs ou des actions environnementales.

Merci à vous de permettre à nos habitants d'accéder à un large choix d'activités sur notre commune et de l'animer.

La sécurité, votre sécurité est un point crucial face à des incivilités débordantes qui peuvent mettre en danger chacun de nous. Soyons vigilants en voiture, à vélo et même à pied.

Soyons aussi respectueux aux abords de nos PAV (Points Apports Volontaires), ne laissons rien à terre.

A la plage comme dans nos balades ou randonnées ne laissons rien derrière nous et respectons notre environnement.

Il est de notre devoir et surtout de notre responsabilité d'adopter les bons réflexes.

Nous avons la chance de vivre dans un environnement privilégié qui nous aide à aborder sereinement les difficultés.

Nous devons tous en être conscients et agir pour le maintenir. Sachons tous faire prévaloir dans nos actes le Respect, l'Espérance et la Fraternité.

Doussard, ce sont aussi ses nombreux acteurs économiques dont nos commerçants, nos artisans, nos agriculteurs, les professionnels de notre commune, à vous tous, Merci.

Enfin, le cœur de Doussard, c'est bien entendu son Ecole et cette année notre Directeur, Laurent Clerc, laisse les clefs de notre groupe scolaire pour une retraite bien méritée.

Laurent a su guider cette école avec bienveillance en mettant toujours l'intérêt de nos élèves au cœur des

préoccupations. Son dévouement, sa passion, son engagement ont marqué des générations d'élèves, de collègues en créant un environnement scolaire où chacun se sent valorisé, respecté et où l'apprentissage est une aventure passionnante.

Les souvenirs que nous garderons sont nombreux et précieux, merci Laurent.

Nous sommes heureux d'accueillir notre nouveau Directeur, Fabrice Lopez, à qui nous souhaitons une bonne première rentrée des classes à Doussard.

Enfin, je souhaite que cette période estivale vous apporte l'énergie nécessaire pour le partage de moments inoubliables en famille ou entre amis. Profitez de chaque instant.

Bel été à toutes et tous,

Bien sincèrement,

Votre Maire, Marielle JUILIEN



DERNIER JOUR D'ÉCOLE POUR NOTRE DIRECTEUR, LAURENT CLERC, LE 4 JUILLET APRÈS 21 ANS AU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ENFANTS DE DOUSSARD.

À DOUSSARD DÉCOUVREZ EN AVANT-PREMIÈRE



PROCHAINEMENT APPARTEMENTS NEUFS DU 2 AU 5 PIÈCES AVEC DE BEAUX EXTÉRIEURS

**Contactez-nous dès maintenant
pour être les premiers informés avant le lancement commercial
et profiter du meilleur choix !**



**BNP PARIBAS
IMMOBILIER**

logement.bnpparibas.fr

0800 240 800

Service & appel
gratuits



NUMÉROS D'URGENCES

POMPIERS : 18
POLICE SECOURS : 17
SAMU : 15
SAMU Social : 115
Urgence depuis un portable : 112
Urgence personnes
sourdes- malentendantes : 114
Centre Anti-Poison :
04 72 11 69 11 / 0825 812 822
Gendarmerie de Faverges :
04 50 32 44 44

SERVICES COMMUNAUX

Mairie de Doussard :
04 50 44 30 45
Police municipale :
06 74 09 48 55
Crèche Doussard :
04 50 44 32 93
École Maternelle Doussard :
04 50 44 81 17
École Élémentaire Doussard :
04 50 44 33 21
Véolia - Service des eaux :
09 69 32 34 58
Communauté
de communes CCSLA :
04 50 44 51 05
Déchèterie : 04 50 44 64 11
Transport par car,
ligne Annecy-Albertville :
04 50 45 02 43

SANTÉ

SOS Médecins : 36 24
Pharmacie de garde : 32 37
Pôle médico-social Faverges :
04 50 33 23 27
Maison départementale
des personnes handicapées :
0 892 705 208
Urgences vétérinaire (clinique) :
06 10 59 32 60

INFOS SERVICES

Enfance en danger : 119
Violence femme : 3919
Alcool - Drogue Info service : 113
Sida Info service : 0800 23 13 13
Point écoute jeune :
04 50 45 50 51

DOUSSARD
MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPAL
ÉTÉ 2025



Publication annuelle imprimée
sur du papier écocertifié
n° PEFC/10-31-1443 (issu de
forêts gérées durablement, avec
des encres végétales. Directeur
de la publication : Marielle Juilien
| Photos : services municipaux,
associations, OT et Communauté
de communes des Sources du Lac
d'Annecy, Anne-Gabrielle Mathieu
(sauf mentions indiquées). | Tirage :
3 000 exemplaires

DESIGN & IMPRESSION KALISTENE
04 50 69 01 97

SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE	3
DOSSIER : UN CENTRE BOURG DYNAMIQUE ! 6/7	
FOCUS	8/9
ENVIRONNEMENT	10
SPORT	11
COMMUNICATION	12
URBANISME	13
BUDGET 2024	15
SÉCURITÉ	16/17

L'ECOLE DEHORS, ON ADORE ! 19/21

DEVOIR DE MÉMOIRE	23
SENIORS	26/27
PERSONNEL COMMUNAL	29
TRAVAUX	30/31
VIE ASSOCIATIVE	32/37
MOBILITÉ	38
PORT - PLAGE	39
INTERCOMMUNALITÉ	40/41
TRIBUNE LIBRE	42

MERCI À LAURENT CLERC POUR SES 21 ANS DÉDIÉS À L'ÉDUCATION DE NOS ENFANTS !



Arrivé en 2004 à l'école maternelle de Doussard comme enseignant, Laurent a assisté en 2008 à la fusion de l'école. Durant toute sa carrière, son fil rouge a toujours été d'avoir un projet d'école qui ait du sens, de la petite section au CM2, ancré dans le respect des valeurs de la République.

Pour lui, aucune année ne fut identique et chacune lui a donné son lot de pépites et de trésors. Il qualifie cette dernière année de « particulière mais géniale » car il continue chaque jour à apprendre, à partager des idées en ayant toujours le même plaisir à venir à l'école. Laurent est convaincu que : « c'est le moment, il n'est pas inquiet pour la suite » car personne n'est indispensable et qu'il sait que son travail sera poursuivi dans le même état d'esprit avec le nouveau directeur, M. Fabrice LOPEZ, avec qui il a effectué un travail de tuilage. Il lui a prodigué quelques conseils comme : « de ne pas se priver de prendre du plaisir à ce qu'il fera au quotidien, de toujours être dans la bienveillance et à l'écoute ou encore de profiter de chaque instant car la vie passe vite ».

Même si l'émotion était de mise le 27 juin pour sa dernière fête de l'école, il assure qu'il aura plaisir à recroiser enfants et familles et à revenir voir ses collègues. Il tient à remercier toutes ces personnes qui ont croisé son chemin car : « il est fait de ces rencontres qu'il a pu avoir » et il considère que : « lorsqu'on est ouvert et qu'on donne, forcément on a un retour ».

Il a apprécié, en sa qualité de directeur d'école, de se retrouver à la confluence des acteurs locaux et de l'école et de leurs liens sur la commune et il a beaucoup appris de ces échanges. Il espère avoir démontré qu'à l'école publique, on peut faire des choses merveilleuses et qu'il faut prendre soin de cette école qui prépare les citoyens de demain.

Quand on l'interroge sur les moments qui ont marqué sa carrière à Doussard, il répond qu'« il y en a eu tellement et qu'il a tout partagé, les bons comme les mauvais moments avec son équipe, les familles doussardiennes, le personnel périscolaire et les élus successifs ».

C'est aussi ce qui a construit **sa devise** : « **Faire avec, faire ensemble !** ».

Parmi ses nombreuses satisfactions, il cite les sorties et voyages réalisés notamment à Berlin et en Belgique ainsi que le camp olympique en Bretagne ou encore les sorties et spectacles avec HK et les Saltimbanques et le groupe ZUT... Il rappelle la chance de l'école de pouvoir permettre aux enfants de faire des sorties variées comme le golf, la voile ou encore le ski grâce au cadre de vie exceptionnel dont nous bénéficions au bout du lac. Il évoque bien entendu le projet « plus verte mon école » initié post COVID, qui a enrichi l'école comme jamais. Il parle du réseau avec l'USEP, de FabricArt, mais il ne peut tout citer...

Il est fier d'avoir mis en place les parcours culturels de la petite section au CM2, qui permettent aux enfants de découvrir des activités telles que la danse, la natation, la philosophie, la musique, le théâtre, d'assister à des spectacles vivants ou encore de faire des sorties au cinéma. Il est satisfait des ateliers radios proposés aux enfants depuis déjà trois ans, de l'école dehors qui apporte des résultats concluants, des classes découvertes en cycle 2.

Il s'estime chanceux d'avoir travaillé à l'école de Doussard et rappelle que tout ce qu'il a fait c'est pour le bien des élèves car l'école est un lieu de vie. Assurément Laurent Clerc laisse une trace indélébile de son passage à l'école, tant auprès de nos enfants que de ses collègues, des élus et des familles doussardiennes. Pour tout ce qu'il nous a donné, nous lui disons tous : « Merci Laurent et bonne retraite ! ».

UN CENTRE BOURG DYNAMIQUE

Aménagement du carrefour des quatre chemins prévu cet automne

Cette parcelle appartenant à l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie, il a fallu signer un bail constitutif de droits réels en vue de la réalisation prochaine des travaux.

L'espace sera aménagé avec des bancs, une pergola, des supports pour accueillir les cycles et la commission communication va réaliser des panneaux d'affichage de "Doussard d'antan". **L'objectif de ces six panneaux sera de vous permettre de redécouvrir la commune telle qu'elle était au début du siècle.**

Comme cela nous a été proposé dans notre boîte à idées, ce lieu sera aménagé par des plantations d'arbres et d'arbustes qui viendront végétaliser cette placette publique et en faire un espace vert et ombragé, agréable pour y passer un moment de détente au cœur du village.

Un bornage a été réalisé cet été pour préparer le début des travaux qui sont prévus cet automne. Cet aménagement sera réalisé en régie par nos services techniques pour un montant, de 12 000€, inscrit et voté au budget 2025.



PÉRENNISATION DU MARCHÉ ALIMENTAIRE du dimanche matin



Le 19 janvier dernier, un nouveau marché alimentaire a été mis en place par le Conseil Municipal sur proposition des élus de la commission marché. Pour ce premier marché dominical de l'année, la clique de la Combe d'Ire a bravé le froid pour l'inaugurer en musique aux côtés des élus.

Ce marché se tiendra désormais tous les dimanches matins du 1^{er} octobre au 31 mai, de 8h à 13h sur le parking du cinéma. Il cesse durant la période estivale de juin à septembre où l'on reprend le traditionnel marché du lundi matin, rue Macherine.

Nous sommes fiers de la mise en place de ce marché qui était attendu depuis des années par les habitants de Doussard et qui vous permet de trouver en un lieu unique tous les aliments et produits essentiels au fil des saisons : poissons, viandes, charcuteries, fromages, fruits, légumes, olives, vin, miel.

De nos jours, alors que tant de lieux ferment par manque d'intérêt, il est très rassurant de voir votre engouement pour ce nouveau marché. Un lieu de partage, également propice aux échanges, à la convivialité et au rassemblement tout en faisant ses courses.

Un marché joyeux et intergénérationnel autour d'échanges entre chalands et commerçants. Merci pour votre fidélité à ce nouveau rendez-vous communal !





Salle polyvalente, LE PROJET DE RÉHABILITATION EST BIEN ENGAGÉ !

Le cabinet AER et les bureaux NEPSEN et PLANTIER ont été retenus par la commune pour assurer la maîtrise d'œuvre de la rénovation de la salle polyvalente.

Le coût global estimé des travaux est de 3 611 000 €HT en ajoutant les frais de maîtrise d'œuvre, les études préalables et études techniques diverses, les bureaux de contrôle et l'assurance dommage ouvrage.

Comme cela avait été suggéré dans la boîte à idées, la géothermie est en passe d'être retenue comme mode de chauffage sous réserve des résultats de la dernière reconnaissance terrain. En effet, la prochaine étape est la réalisation d'un forage de reconnaissance pour confirmer les données de faisabilité courant septembre 2025. Une fois cet acte fait, les élus auront alors

la certitude que cette géothermie est réalisable ou non. Si ça n'était pas le cas, ils s'orienteraient vers un système en biomasse.

La salle sera également équipée de panneaux photovoltaïques pour de l'autoconsommation individuelle et collective (pour les bâtiments communaux) comme cela avait été proposé dans la boîte à idées et dans les groupes de travail de citoyens sur la salle polyvalente dans le cadre de notre consultation citoyenne.

Le permis de construire a été déposé en juin 2025, le début des travaux de la salle est programmé au premier trimestre 2026 **pour une réception prévisionnelle des travaux au cours du deuxième trimestre 2027.**

Concernant l'aménagement intérieur, il est prévu que l'entrée principale soit décalée dans l'axe du parking. La scène ouverte sur l'espace extérieur sera évidemment maintenue et mise à niveau du sol de la salle polyvalente comme cela a été suggéré dans le cadre de la participation citoyenne sur la salle. Intérieur et extérieur de la scène seront ainsi reliés pour une meilleure utilisation de cet espace scénique désormais optimisé.

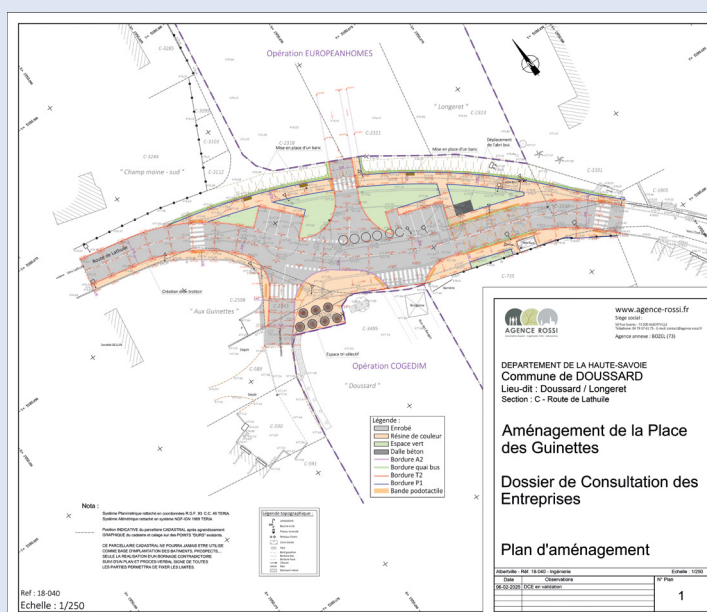
Nous savons que vous attendez avec impatience, tout comme nous, la réouverture de la salle et nous sommes satisfaits que le dossier avance. Vous trouverez ci-dessus les esquisses qui ont été présentées aux élus. Elles vous donneront une idée plus précise de la réhabilitation envisagée pour notre salle polyvalente.

Aménagement DE LA PLACE DES GUINETTES

Ce projet a été validé par les élus de la commission travaux le 10 décembre 2024.

Le coût des travaux est estimé à 365 742€ HT et ils devraient débuter courant octobre 2025 pour une durée de quatre mois avec une réception des travaux estimée au cours du premier trimestre 2026. L'objectif de cette opération est de relier la nouvelle rue des Cimes avec le réseau actuel et donc de réaménager cet espace.

Le rond-point actuel va être déplacé, tout comme les points d'apports volontaires qui seront installés sur le côté. Ces nouveaux aménagements visent à sécuriser ce carrefour et la circulation aux alentours pour plus de sérénité pour l'ensemble des usagers de ce secteur.



L'EAU, UN ENJEU MAJEUR POUR NOTRE AVENIR

Parce qu'il nous semble important de préserver l'eau pour les générations futures, nous sommes donc convaincus de la pertinence de construire ce réservoir d'eau à Arnand qui est en train d'être finalisé.

Nous le savons tous, plus que jamais, la préservation de l'eau est un enjeu majeur. En raison de la croissance démographique, du développement économique et des changements climatiques, cette ressource précieuse se fait de plus en plus rare. Il est donc crucial que les collectivités agissent efficacement dans ce domaine et que les citoyens se responsabilisent pour une utilisation quotidienne raisonnée de l'eau.

À Doussard, l'ensemble du service d'eau potable est géré par VEOLIA par le biais d'un contrat d'affermage. Ce contrat comprend :

- **La production et le transport** d'eau potable ;
- **La distribution** d'eau potable ;
- **La gestion clientèle** du service eau potable ;
- **Le renouvellement des équipements** électromécaniques, des branchements et des compteurs par le délégataire.

Comme vous le savez, la commune est alimentée par deux nappes et comptabilise 40 km de canalisations :

- **Le forage des Arraguins** : 3 pompes de 75 m³/h, capacité 3600m³/jour. Ce forage pousse l'eau dans les réservoirs appelés « Arnand » (2 X 150m³).
- **Une source artésienne dite du "pré d'enfer"**, 3 pompes de 30m³/h, capacité 1440 m³/j. Le pompage depuis cette source intervient en cas de baisse de pression sur le secteur (en saison touristique et en raison de la demande des campings du bord du lac).

Cette source fournit environ 3 à 5 % des besoins annuels et jusqu'à 20 % en pointe estivale.

Notre commune affiche une consommation moyenne de 148 litres par jour et par habitant.

LE NOUVEAU RÉSERVOIR À ARNAND, UNE SOLUTION PÉRENNE pour assurer efficacement la distribution d'eau potable sur Doussard

Le forage des Arraguins alimente deux réservoirs de 150 m³ chacun construits dans les années trente (2 à 3h d'autonomie seulement). Les différents Schémas directeurs (communal en 2003 et intercommunal en 2019) ont pointé ce défaut de stockage d'eau.



Dans ce contexte, le conseil municipal a décidé de lancer la construction de ce nouveau réservoir d'une capacité de 1250m³, conformément au schéma directeur d'eau potable intercommunal. Un surpresseur est installé sur la route de la Bornette à Marceau pour pousser l'eau vers le réservoir de Marceau à la suite de la suppression de l'interconnexion avec Chevaline.





REMISE EN EAU DE NOS BASSINS qui font partie de notre patrimoine local

Les bassins ont été remis en eau provisoirement et une nouvelle conduite doit être posée après signature d'une convention de servitude de passage sur les parcelles privées. Autrefois, ces bassins répondaient à des besoins primordiaux des habitants des hameaux. En premier lieu, ils permettaient d'assurer les besoins en alimentation de la population et des animaux d'élevage. Le second besoin de construction des bassins a permis une meilleure lutte contre les incendies, souvent ces bassins étaient installés à proximité des fours. Ils permettaient de puiser l'eau nécessaire pour éteindre un départ de feu. A partir de 1850, les bassins-lavoirs apparaissent, nécessitant un aménagement spécifique pour broser le linge. Aujourd'hui, si les fontaines ont presque totalement perdu leur usage domestique, elles n'en restent pas moins des éléments appréciés par nos habitants et font partie intégrante de notre patrimoine communal.

Le saviez-vous ?

LA COMMUNE N'A PLUS L'OBLIGATION de transférer sa compétence eau et assainissement depuis la loi du 11 avril 2025

La loi n° 2025-327 du 11 avril 2025 visant à assouplir la gestion des compétences "eau" et "assainissement" est la quatrième loi à modifier la loi NOTRe du 7 août 2015 concernant le transfert des compétences "eau" et "assainissement" dont elle prévoyait la généralisation à l'ensemble des intercommunalités à fiscalité propre.

Par la loi du 11 avril 2025, le législateur a décidé d'un changement d'orientation **en revenant sur le caractère obligatoire du transfert des compétences "eau" et "assainissement" aux communautés de communes qui devait intervenir au 1^{er} janvier 2026.** Cette dernière loi introduit également quelques ajustements supplémentaires.

Cela permettra à vos élus municipaux d'avoir du temps avant de faire soit le choix de rester en l'état en gestion par contrat d'affermage ou de décider le transfert de cette compétence à la communauté de communes.

Ce dernier est en construction à côté de l'ancien réservoir d'Arnand. L'ancien réservoir est conservé pour permettre le nettoyage du grand réservoir. Sa livraison est prévue en octobre 2025. La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet MONTMASSON. Plusieurs entreprises interviennent sur ce chantier dont BASSO et BRAISSAND pour la partie terrassement et génie civil et

BESSON pour la partie équipements électromécaniques.

Le coût total de ces travaux s'élève à 1 011 197€ HT. Nous remercions nos partenaires financiers qui nous accompagnent sur ce projet, à savoir le Département de la Haute-Savoie (330 600€) et l'Etat (250 000€).

Pour le contrôle des volumes distribués,

Véolia a mis en place un système d'ilotage qui comprend quatre débitmètres supplémentaires installés en 2015 (propriété de la commune). Ils sont télégrés ainsi que les sites de production et de pompage.

Trois autres ilotages sont prévus en 2025 pour sectoriser et localiser rapidement les fuites. Les compteurs de branchement appartiennent à Véolia.





PRÉSERVONS NOTRE CADRE DE VIE EXCEPTIONNEL

Même à l'échelle européenne, nous sommes au cœur de l'intérêt écologique. D'un côté nous avons la réserve naturelle, de l'autre côté le charbon et la réserve du parc des Bauges. Une grande partie de la faune sauvage transite par la plaine. À l'heure où le climat change, nous devons travailler ensemble plus que jamais avec nos partenaires : le Parc des Bauges, les Amis de la réserve, ASTERS, le conservatoire, Natura 2000... et tous les acteurs locaux dont nos agriculteurs qui maintiennent la biodiversité et qui doivent être intégrés aux projets locaux.

Le climat change, on s'en rend compte chacun à notre échelle au quotidien. Moins de neige, plus de phénomènes météorologiques violents, de fortes chaleurs, notre avenir est intimement lié à celui de la nature. S'adapter et atténuer ces changements à l'échelle communale, c'est nous assurer à tous un avenir plus serein. C'est la raison pour laquelle nous intégrons cette dimension environnementale à l'ensemble de nos actions et projets à l'échelle communale.



Parc Naturel Régional des Bauges ÉVÉNEMENT FESTIF ouvert à tous pour fêter ses 30 ans !

**30 ANS
DU PARC NATUREL
RÉGIONAL DU MASSIF
DES BAUGES**

**Samedi
20 SEPT
14h > 00h**

Maison du Parc
Le Châtelard

**UN ÉVÉNEMENT FESTIF
OUVERT À TOUS**

Ambiance musicale et concerts

Spectacle « N'en perdez pas une miette ! » par la Cie Al'Fonce

Jeux et animations pour les enfants

Marché des producteurs et artisans

Démonstrations, ateliers et Renc'Art "Cueillette et dentelle végétale"

Exposition « Entre les branches, à l'affût des émotions partagées »

Échanges et rencontres

Petit bal du Parc en soirée

Buvette et petite restauration

CONSULTEZ LE PROGRAMME SUR
WWW.PARCDESBAUGES.COM

Venez souffler les 30 bougies du Parc des Bauges le samedi 20 septembre 2025, de 14h à minuit, au Châtelard. Cet événement convivial est une occasion unique de célébrer la pérennité d'un projet de territoire mais aussi l'engagement de toutes celles et ceux qui font rayonner au quotidien le Massif des Bauges, son patrimoine, ses traditions, ses paysages et sa biodiversité remarquable. Pour rappel, le Parc collabore étroitement avec ses 71 communes, les acteurs locaux et ses partenaires pour offrir une programmation variée qui saura ravir toutes les générations. **Le programme complet est consultable sur : <https://parcdesbauges.com>**

NÉCESSITÉ DE COUPER LES ARBRES MALADES sur la commune pour assurer la sécurité de tous !

Réserve Naturelle
BOUT DU LAC D'ANNEYCYAstéris
Conservatoire
d'espaces naturels
Haute-SavoieDOUSSARD
Commune de Doussard

LA CHALAROSE DU FRÊNE

MIEUX COMPRENDRE CETTE MALADIE ET
SES IMPLICATIONS

Qu'est ce que c'est ?

La chalarose du frêne causée par le champignon *Chalara fraxinea* a été signalée pour la première fois en France en 2008 et aurait été introduit en Europe au début des années 1990. Cet agent pathogène, originaire d'Asie orientale et hautement infectieux, s'est répandu de façon épidémique. Cette maladie spécifique des frênes, peut toucher toutes les classes d'âge des arbres. Elle éjecte des spores dans l'air qui infectent les feuilles et les rameaux, entraînant la mortalité précoce des branches puis des arbres.

Pourquoi le frêne est-il important dans la réserve ?

- Une espèce très présente : les boisements de frênes et de chênes représentent 1/3 de la surface du site.
- Il offre un habitat et de la nourriture pour de nombreuses espèces : insectes, oiseaux, chauves-souris, petits mammifères...
- Il crée de l'ombre et maintient l'humidité du sol, favorisant la croissance d'autres espèces.
- Il fait partie d'un réseau écologique : sa disparition fragilise toute une chaîne d'espèces qui en dépendent.

Feuille de frêne nécrosée
(D. C. Heussen, 2007)Intérieur du tronc nécrosé
(D. Aders-CEBIA)Nécrose sur jeunes tiges
(D. C. Heussen, 2007)

Pourquoi une coupe a été réalisée dans la réserve ?

Dans la réserve naturelle de nombreux frênes sont touchés. Les plus atteints par ce champignon pourrissent et peuvent alors tomber de toute leur hauteur. Sur le sentier balisé, qui accueille plus de 150 000 visiteurs chaque année, la commune de Doussard a organisé et financé une coupe dans les meilleurs délais afin de sécuriser le cheminement piéton.

Les frênes qui ne nécessitaient pas d'être coupés jusqu'à présent seront surveillés au cours du temps et abattus si cela est nécessaire de façon à conserver ce cheminement sécurisé. En dehors du sentier, les zones non fréquentées de la réserve n'ont pas besoin de coupe de sécurisation. Les frênes chalarosés continueront la suite de leur cycle et ainsi, d'abriter de nombreuses espèces, pour le gîte, ou le couvert

Les intérêts écologiques du bois mort

Le bois issu de ces coupes est volontairement laissé sur place pour préserver l'équilibre écologique de la réserve. En se décomposant naturellement, il contribue à enrichir le sol, favorise la biodiversité en servant d'habitat et de nourriture pour de nombreuses espèces (pics, chouettes, chauves-souris, insectes, autres champignons, etc), et participe au cycle de la matière organique.

(1) Pour aller plus loin : Office national des forêts (2017). Guide de gestion des frênes chalarosés.

Identification des arbres à abattre
(D. Aders-CEBIA)Bois morts après abattage
(D. Aders-CEBIA)

La chalarose du frêne est une maladie qui touche une grande partie de l'Europe. Il s'agit d'un champignon qui se propage rapidement car il est très volatil. Il touche

tous les types de frênes, les jeunes comme les anciens. Malheureusement, il n'existe à ce jour aucun traitement pour éradiquer la maladie. C'est pourquoi nous sommes, à contre cœur, dans l'obligation d'abattre certains arbres pour assurer la sécurité là où nous recevons du public (Bois de la Petite marie, réserve du bout du lac entre autres lieux). Le climat change, nous devons nous adapter et voir l'arrivée de nouvelles espèces, plus adaptées aux sécheresses et aux phénomènes violents pour garnir nos espaces forestiers...



UN ESPACE DE FITNESS EN PLEIN AIR DÉSORMAIS À VOTRE DISPOSITION

Cet espace de fitness accessible toute l'année est situé dans le bois de la petite Marie en face de la salle polyvalente. Pour la réalisation de cet aménagement, la commune, en lien avec l'ONF a malheureusement dû abattre 11 frênes malades sur le site afin de sécuriser le lieu.

En effet, les frênes composent 50% de ce bois et ils sont malheureusement atteints par la chalarose au même titre que la graphiose qui a décimé l'Orme dans les années 1980. Bien entendu, 14 nouveaux arbres ont été replantés sur cet espace par les services techniques lors de la réalisation de cette aire de fitness par ASO France.

Côté "sportif" : 7 appareils de fitness ont été installés vous permettant un travail cardiovasculaire et musculaire de l'ensemble du corps suivant les capacités de chacun et adapté à différentes tranches d'âges avec l'intégration d'un module de "street-workout" pour des exercices musculaires plus intenses. Pour les plus petits, des modules ont été créés avec des bois issus de l'abattage qui ont ainsi une seconde vie.

Le montant de cette nouvelle aire d'activités sportives s'élève à un coût de 24 191 € HT. L'inauguration officielle de cet espace sportif s'est déroulée le 16 mai 2025 en même temps que la pose d'une plaque expliquant pourquoi on nomme cet endroit : "le bois de la petite Marie".



Des nouvelles DE NOS CHAMPIONNES !

Une saison 2025 bien remplie POUR CÉLIE MÉJECAZE



Célie, notre espoir de BMX de 16 ans a très bien démarré sa saison 2025 ! Elle a déjà disputé six courses et terminé à quatre reprises sur le podium. Pour l'instant elle est deuxième au classement général de la Coupe de France U 17 fille. Elle a aussi pris part à la coupe d'Europe mais a malheureusement fait une chute en demi-finale, arrivant troisième. Elle est championne Auvergne-Rhône-Alpes U17 fille.

Célie est déjà qualifiée pour représenter la France aux challenges mondiaux grâce à sa septième place en finale l'année passée. Il lui reste à se qualifier pour le challenge européen. Pour cela elle doit se classer dans les 16 premières du classement par point de sa catégorie. Elle est actuellement quatrième de ce classement. Elle tentera également sa chance aux challenges mondiaux du 28 juillet au 3 août à

Copenhague (Danemark) et fera les championnats de France du 3 au 5 octobre à Compiègne. On lui dit déjà : "Bravo Célie et vas-y, fonce ! on est derrière toi".

Beau palmarès POUR MARION CHEVRIER



Notre skieuse doussardienne de l'équipe de France de Ski n'a pas démerité cette saison d'hiver. A 23 ans, Marion fait une progression constante depuis l'hiver dernier, avec déjà quatre entrées dans les points en Coupe du monde. Grâce à sa solidité, Marion a fait son premier top 15 qui lui ouvre la porte des Mondiaux ! Elle a également remporté une belle victoire dont nous sommes tous fiers en ayant obtenu la médaille d'or lors du slalom des Jeux Mondiaux militaires, à Engelberg. Sacrée en slalom, sa trajectoire est donc toute tracée pour la prochaine saison qu'elle prépare déjà activement ! On a hâte de la revoir dévaler les pistes ! Nous lui réitérons tout notre soutien pour cette prochaine saison pleine de promesses !

5 DOUSSARDIENS ONT PARTICIPÉ AU RAID MULTISPORTS EN ÉQUIPES MIXTES D'UGINE

Cinq enfants de notre commune âgés de 9 à 12 ans (Chloé Dupénil, Emma Pain, Capucine Chaux, Milhan Forterre et Alban Cerisier) ont participé pour la deuxième fois à ce raid junior de plus de 60 épreuves (sportives, jeux d'adresse, culturelles), durant 4 jours au cours des vacances de printemps. Nous voulions les féliciter et les mettre à l'honneur car c'est déjà une grande réussite de prendre part à une telle aventure et de finir 27^e au classement général sur 40 équipes. Un grand bravo à eux pour leur courage et leur détermination.





LE TRANSFORMATEUR A ÉTÉ INAUGURÉ

Le 16 mai dernier, le Conseil Municipal a inauguré la nouvelle fresque du transformateur situé à l'entrée de la commune en face de la salle polyvalente en présence de l'artiste peintre, Mélody Maître, qui a remporté cet appel à projets lancé par la commission communication.

Ce transformateur, peu esthétique, avait été identifié pour faire peau neuve car il est situé sur un axe stratégique très fréquenté, à l'entrée de la commune. La commission communication a donc lancé un appel à projets pour habiller ce transformateur. Neuf candidats ont répondu et M^{me} Maître a obtenu la meilleure note sur l'ensemble des vingt critères exigés : originalité, cohérence avec le site, harmonie des couleurs, respect des contraintes techniques et environnementales avec une enveloppe allouée de 2000 euros TTC.

Le graphisme, le style et les couleurs lumineuses proposées par Mélody Maître avec des éléments symboliques de notre commune sur chaque façade (église, village, lac, vol libre) ont conquis les élus.



BIENVENUE à nos nouveaux arrivants

Lors de la cérémonie des vœux du Maire du 18 janvier 2025, les nouveaux arrivants ont été invités à venir poser une gommette sur une carte de France pour indiquer leur département d'origine.

Ce fut aussi l'occasion pour eux, de se présenter et de faire connaissance ensemble. Pour rappel, le dernier recensement a arrêté 3814 habitants pour notre commune. Bienvenue à eux !

INFORMATIONS PRATIQUES

Des suggestions ou des remarques à faire sur la commune ? la boîte à idées est là pour ça, accessible en mairie sur ses horaires d'ouverture ! Pour les retardataires concernés par un changement d'adresse postale, vos plaques et numéros sont disponibles en mairie, il faut juste passer les récupérer !



À VOS agendas

Cérémonie des vœux du Maire et du Conseil Municipal

aux habitants de Doussard, à l'école primaire, le samedi 17 janvier 2026 à 11h.

POUR NE RIEN RATER DES ACTIVITÉS PROPOSÉES SUR LA COMMUNE téléchargez gratuitement l'application Intra-muros !



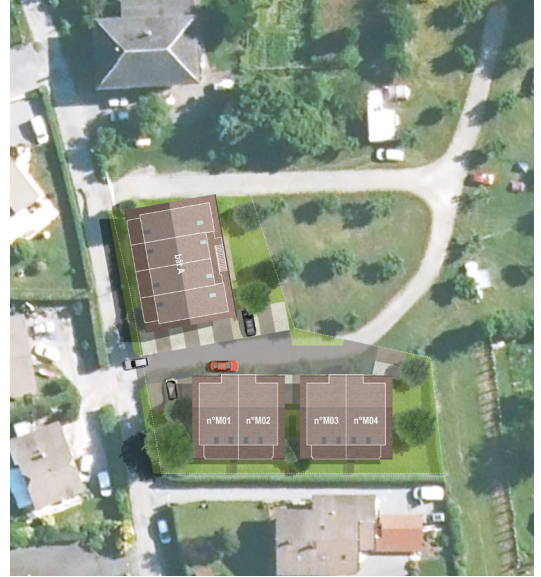
Pour rappel, cette application mobile vous permet d'avoir un lien direct avec la commune au quotidien.

Elle ne nécessite pas de créer un compte et affichera les alertes instantanément sur votre téléphone. Elle vous offre plusieurs fonctionnalités réparties en trois rubriques principales : services/journal/agenda. La rubrique "Vie Locale" vous permet d'accéder à l'annuaire des associations, commerces, professionnels de santé, école etc. L'application vous propose aussi un agenda en ligne qui vous liste toutes les animations proposées mois par mois sur la commune !

POUR FACILITER L'INSTALLATION DE CETTE APPLICATION SUR VOTRE TÉLÉPHONE, ON VOUS EXPLIQUE LA DÉMARCHE À SUIVRE DEPUIS LE MENU PRINCIPAL DU SITE INTERNET DE LA COMMUNE AU LIEN SUIVANT : WWW.INTRAMUROS.ORG/DOUSSARD

UN PROJET DE "BRS" AU CŒUR DE VERTHIER

SOLLAR Groupe 1001 VIES HABITAT développe un programme immobilier neuf en Bail Réel et Solidaire (BRS) route Simon de Verthier. Pour rappel, le "BRS" est un dispositif qui permet aux ménages modestes de devenir propriétaires à un coût abordable. La résidence proposera 4 villas jumelées de type T4 en R+1 d'environ 95 m² avec garage, à partir de 307 000 €. Des informations complémentaires sur ce programme sont disponibles auprès de la mairie à partir du mois de septembre.



DÉCRYPTAGE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) joue un rôle central dans l'aménagement de nos communes. Il s'agit d'un outil de planification stratégique qui guide le développement urbain en tenant compte des spécificités locales et des objectifs de durabilité.

En orchestrant la répartition des zones résidentielles, commerciales et industrielles, le PLUi influence de manière significative le cadre de vie de tous les habitants de notre territoire intercommunal.

Le 5 juin dernier, le Conseil communautaire a approuvé la modification n° 2 de ce document d'urbanisme. Cette dernière porte sur divers points visant à répondre à de nouveaux besoins du territoire et aux dynamiques de projets et programmes d'actions (Petites Villes de Demain, Plan guide...).

ON COMPTE NOTAMMENT les 10 modifications suivantes :

1. Améliorer les conditions de projet en mettant à jour les servitudes
2. Améliorer les conditions de projet en ajustant la programmation et le périmètre des OAP
3. Mettre à jour et améliorer les capacités de développement de la zone de la Commune de Val de Chaise
4. Améliorer les capacités de développement de la Commune de Doussard en cohérence avec le Plan Guide
5. Améliorer les capacités de développement de la Commune de Faverges-Seythenex en cohérence avec le Plan Guide
6. Permettre la mise en œuvre d'un équipement énergétique stratégique

7. Adapter et simplifier certaines règles pour faciliter l'instruction des demandes d'urbanisme
8. Améliorer les conditions de projet en ajustant le zonage et les règles applicables
9. Améliorer les conditions de projet en ajustant les annexes
10. Corriger les imprécisions et les erreurs matérielles

Ainsi, sur notre Commune, la mise en place du plan guide permet d'orienter l'aménagement de la Commune à moyen et long terme. Ce dernier définit des périmètres et des principes en matière de mobilité, d'habitat, de services et d'équipements publics. Les OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) existantes représentent une production d'environ 300 logements.

DEUX ORIENTATIONS d'Aménagement et de Programmation (OAP) concernées sur DOUSSARD :



1. OAP LES OUVAS

- Une voie piétonne sera créée le long de l'Ire au sud du secteur de projet,
- Une voie pour modes actifs sera créée le long de la route du Pont Monnet,
- Construction de petits et moyens collectifs avec un cœur d'îlot d'inspiration forestière,
- Accueil d'une crèche, possibilité d'intégrer une résidence seniors et des logements pour jeunes actifs,
- Renforcement des prescriptions architecturales,
- Phasage en deux tranches.



2. OAP LES GUINETTES NORD

- La zone devra comprendre au moins :
 - > 35 % de logements locatifs sociaux adaptés aux jeunes ménages, aux foyers monoparentaux, aux seniors et/ménages aux faibles ressources,
 - > 10 % de logements sous dispositif de Bail Réel Solidaire (BRS).

L'opération devra comprendre des logements de petites surfaces et/ou adaptés à un public jeune et/ou âgé.



A L'AIR LIBRE
parapente

Baptême de l'air

+33 (0)6 88 69 04 13
www.alairlibre-parapente-annecy.fr



BURNET Christophe
mécanique automobile

GARAGE BURNET

74210 DOUSSARD
04 50 09 84 73 garage.burnet@orange.fr



DENERIAZ

Manufacture de skis
& Concept store

646 route du Couardet 74210 DOUSSARD
www.deneriaz-ski.com Tél : +33 (0)4.50.63.84.98



Mécanique Poids Lourds
Thierry PICCONE

Travail à domicile - Dépannage

130, allée de la reisse - 74210 Doussard
06 08 00 77 78 - 04 50 44 87 82
piccone.thierry@cegetel.net



CORBOZ CLAUDE ET FILS
Charpente - Couverture - Zinguerie
Depuis 1979

ZA des Vernays
74210 DOUSSARD
04 50 64 88 59

Aurélien: 06 10 30 79 31
Jean-Baptiste: 06 63 92 40 74
sarlcobozclaudetfils@orange.fr



Le Joker Coiffure
Salon Mixte

Ouvert le Lundi

83 Rue Du Charbon
74210 DOUSSARD
04.50.66.99.57

 [facebook](https://www.facebook.com/lejokercouffure)



SIKOO
marine solutions

Travaux subaquatiques
Travaux fluviaux et portuaires
Aménagements paysagers et protections de berges

113, Allée du Soleil-ZAE des Fontanettes
74320 SEVRIER
Tel . 33(0)450 053 727—contact@sikoomarine.com

visit us at
sikoomarine.com

BUDGET MUNICIPAL 2025

La commune a voté un budget excédentaire, lors de la séance du Conseil Municipal du 09 avril 2025, sans augmentation du taux communal d'imposition. Malgré l'augmentation des charges courantes, tout en maintenant une masse salariale constante, et en pérennisant le soutien au monde associatif local, le budget principal dégage plus de 330K€ d'excédent pour financer les projets ambitieux d'investissement de la municipalité et ménage également une réserve de fonctionnement de 261K€. La section d'investissement porte la réalisation des projets incontournables pour la vie des habitants mais également les études nécessaires au projet de rénovation de notre école. Cette année, les élus ont décidé d'organiser leurs projets selon un portage financier

pluriannuel, ce qui est une innovation pour Doussard. L'organisation en autorisation de programme permet à la Commune de piloter ses finances et son endettement dans le temps et ainsi garantir la réalisation des équipements attendus. Trois autorisations de programme ont été approuvées, à l'unanimité des membres du conseil municipal: l'opération de rénovation de la salle polyvalente (3 000K€ portés sur 3 ans), l'aménagement de la place des Guinettes (439K€ portés sur 2 ans) et la création du giratoire des Vernays (906K€ portés sur deux ans). La section d'investissement est cette année encore excédentaire afin de préserver les capacités de financement des équipements en cours de réalisation et de limiter le recours à l'emprunt.

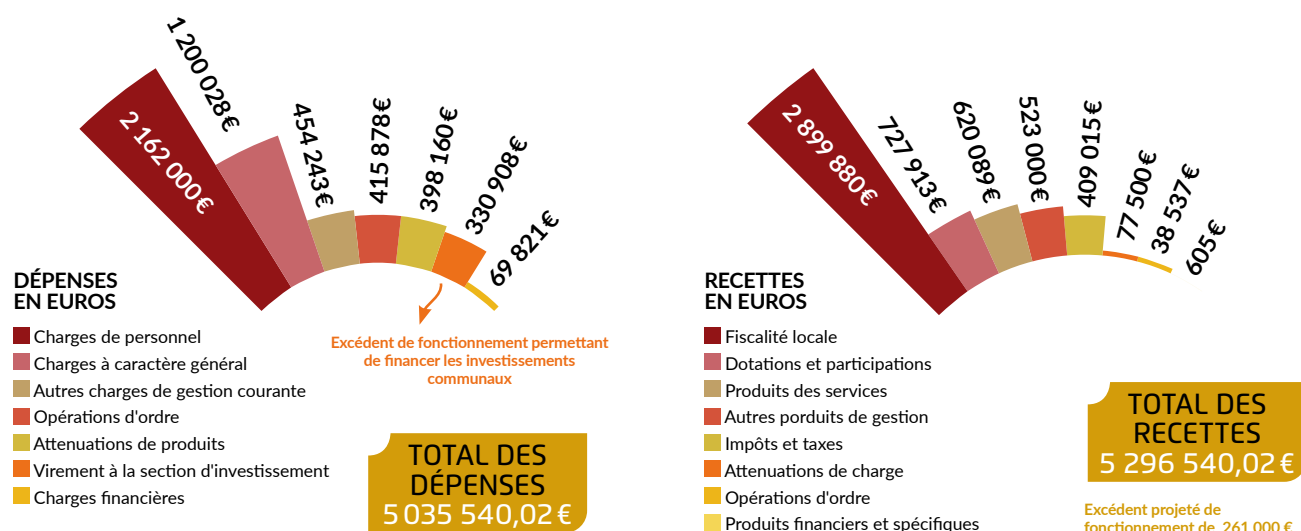
COMPTE ADMINISTRATIF 2024 Résultat de l'exercice budgétaire

SOLDE	BUDGET PRINCIPAL	BUDGETS ANNEXES			TOTAL GÉNÉRAL
		Eau	Concession portuaire	Forêts clôt au 31/12/2025	
Section fonctionnement	1 476 090,02 €	290 080,53 €	90 123,33 €	- 11 007,69 €	1 845 286,19 €
Section d'investissement	20 711,49 €	187 223,04 €	10 763,30 €	- 22 913,59 €	174 257,64 €
RÉSULTAT	1496 801,51 €	477 303,57 €	79 360,03 €	- 33 921,28 €	2 019 543,83 €

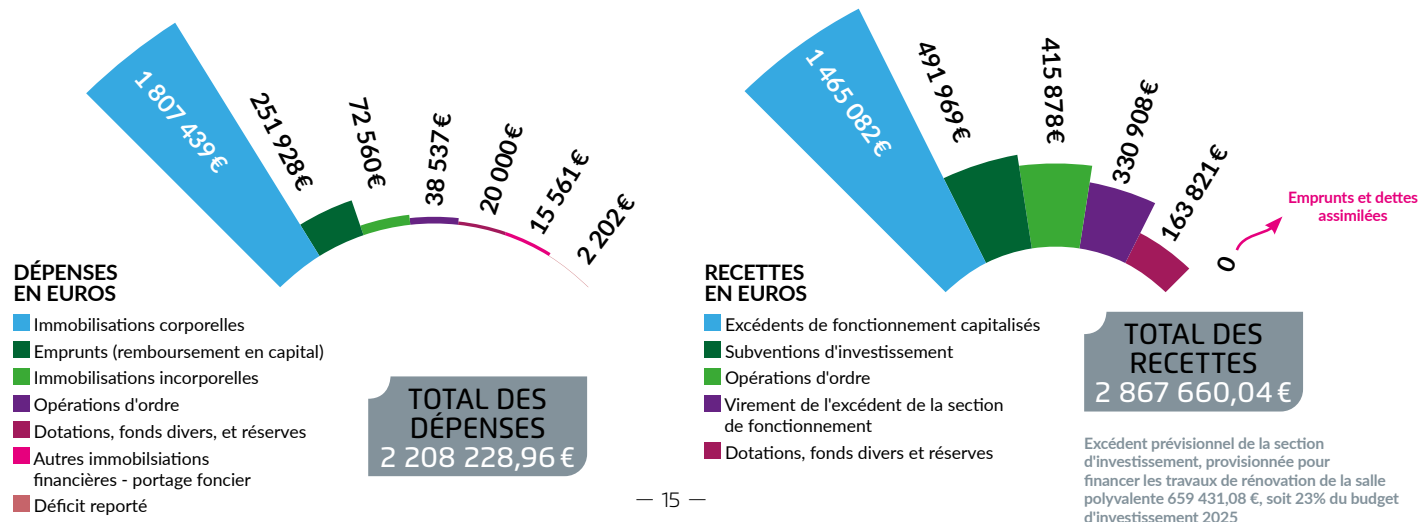
BUDGET 2025

SOLDE	BUDGET PRINCIPAL avec forêt	BUDGETS ANNEXES		TOTAL GÉNÉRAL	
		Eau	Concession portuaire	Dépenses	Recettes
Section fonctionnement	5 035 540,02 €	402 280,53 €	150 044,16 €	5 587 864,71 €	5 868 943,88 €
Section d'investissement	2 208 228,96 €	1 245 484,89 €	66 217,99 €	3 519 931,87 €	4 570 948,91 €
EXCÉDENT PROJETÉ	920 431,08 €	306 803,98 €	104 861,18 €		1 332 096,24 €

SECTION de fonctionnement



SECTION d'investissement



RÉGULATION DE LA VITESSE, DES CONTRÔLES sont en cours sur la commune



La police municipale effectue régulièrement des contrôles de vitesse en agglomération. **Nous vous rappelons que le centre de Doussard est limité à 30 km/h.** Les agents de police mènent actuellement cette mission afin de déceler les axes très roulants, pour mieux les contrôler et envisager dans un deuxième temps les aménagements à réaliser pour faire ralentir les automobilistes. Les policiers procèdent, en même temps, au contrôle des cyclomoteurs qui émettent trop de bruit et qui créent en circulant des nuisances sonores pour les riverains.

Par ailleurs, les élus de la commission sécurité travaillent en étroite collaboration avec les policiers municipaux et les services techniques sur ce sujet de la vitesse dont beaucoup d'habitants nous font remonter leurs craintes. **Une étude est en cours afin de déterminer les mesures les plus adaptées que nous pourrions mettre en place pour améliorer la sécurité des usagers et de la population.**



LA SÉCURITÉ À L'ÉCOLE, UNE PRIORITÉ AU QUOTIDIEN



Toute l'année, les agents de la police municipale assurent la sécurité aux abords de l'école et ils sont très impliqués dans la vie de nos enfants. Les enfants ont donc voulu les remercier pour cette présence sans faille en leur chantant une chanson interprétée en langue des signes.

En partenariat avec l'école et l'adjoint au maire en charge de la sécurité, la police assiste également aux exercices de simulation d'incendie et d'intrusion.

RAPPEL DES RÈGLES À RESPECTER SUR LA COMMUNE pour les propriétaires de chiens

Été comme hiver, nos amis les chiens sont interdits sur les espaces en herbe et en sable de la plage. Nos agents patrouillent régulièrement et informent les usagers que la plage de Glière et la plage intercommunale sont accessibles aux chiens tenus en laisse. Les personnes souhaitant flâner sur les bords du lac ou accéder aux bateaux sont autorisées sur l'espace dédié.



STOP AUX INCIVILITÉS !



Nous constatons de plus en plus d'incivilités sur notre commune et notamment aux abords des points d'apports volontaires.

Les encombrants doivent être déposés en déchèterie, retrouvez toutes les informations pratiques sur le site de la CCSLA au lien suivant : www.cc-sources-lac-annecy.com/environnement/les-dechets/la-decheterie-74210-faverge/49-les-horaires-de-la-decheterie-faverge



Afin de lutter contre ces incivilités et réduire les nuisances, notre police Municipale s'est dotée d'un appareil photo mobile, qui permettra désormais d'identifier et verbaliser les contrevenants. Pour rappel, le fait de déposer ou abandonner des déchets hors des emplacements autorisés vous expose à une contravention de 135€, cela passe à 200€ si l'auteur des faits utilise un véhicule.

RÉALISATION DE TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR LA RD 1508

Dans le cadre du GER 2024 (gros entretien et réparation) subventionné à 30% par le SYANE, ces travaux réalisés par la commune ont consisté à remplacer 26 luminaires SHP (sodium haute pression), consommateurs en énergie le long de la route d'Annecy (RD1508).

Sur le secteur d'intervention du parking de la plage à Bredannaz, il a donc été posé des luminaires LED qui vont permettre une réduction de l'intensité lumineuse de 80% la nuit et une baisse significative de la consommation énergétique. Cette opération représente un coût de 30 000 euros pour la commune. Elle permet d'adapter les modalités d'extinction ou de réduction de l'intensité lumineuse selon les secteurs afin de concilier la préservation de la biodiversité et le sentiment d'insécurité.

Avec le recul et les observations menées auprès des collectivités ayant déjà mis en place une réduction des horaires de l'extinction de l'éclairage public, il n'a pas été établi de corrélation entre l'extinction de l'éclairage public et une évolution du nombre d'actes de délinquance. Il est d'ailleurs à noter que, selon le ministère de l'intérieur, 80% des vols et agressions ont lieu en plein jour. En matière de sécurité routière, le constat serait même qu'en abordant un secteur peu ou pas éclairé, les automobilistes ont plutôt tendance à décélérer ou même freiner afin d'être plus attentifs à l'état de la chaussée et à leur trajectoire. De plus, la suppression de l'éclairage en pleine nuit limite les rassemblements de personnes troublant la tranquillité de l'ordre public ou les dégradations de biens mobiliers. L'extinction de l'éclairage public, démarche importante pour la biodiversité, la santé des personnes et les économies d'énergie, est une évolution nécessaire de nos communes. Doussard fait de son mieux pour mettre en place le « juste éclairage », en suivant les préconisations alliant protection de notre environnement et notre sécurité.



Partez sereinement en vacances en vous inscrivant à l'opération "tranquillité vacances" !



Pour rappel, pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenus en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...).

Cette opération est gratuite et valable toute l'année.

Pour en bénéficier, il faut juste remplir une fiche d'inscription disponible en mairie. Pour plus d'informations, vous pouvez joindre la mairie au 04 50 44 30 45.

Votre commune est adhérente au dispositif "Voisins Vigilants et Solidaires"



Cette application permet de créer des liens solides avec vos voisins et votre mairie pour plus de sécurité, de civisme et de solidarité. En votre absence, vos voisins veillent ainsi sur votre maison et vice-versa. C'est une application d'entraide au service de la sécurité. Elle permet de lutter contre les cambriolages, les atteintes à l'environnement, les incivilités tout en faisant partie d'une communauté d'utilisateurs soudée et bienveillante.

Plus d'informations et téléchargement de cette application au lien suivant : www.voisinsvigilants.org/

AUX CAVES DU CHATEAU



**VINS, BIÈRES
& PRODUITS
RÉGIONAUX**

ZA LES BOUCHEROZ,
74210 FAVERGES
04 50 44 50 38

CONTACT@CAVEACDC.COM

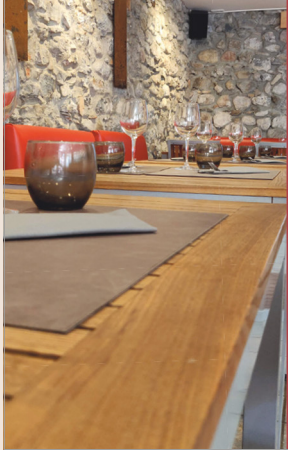
310 Route de Thônes - FAVERGES

JPBG
Décor

**PEINTURE, DROGUERIE,
REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURS,
PLACARDS SUR MESURE**

Tél. 04 50 32 5000

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h / 14h à 18h - Le samedi 9h à 12h



BISTROT DU COIN

04 50 01 03 35

28 route de Chevaline
74210 DOUSSARD

 bistrotducoin74
bistrotducoin74@gmail.com

LAURA
Hairlifestyle
Coiffure & Manucure

Laura Rivollet

04 56 34 65 68 - 455 Route de la Vieille Eglise - 74210 Doussard
Avec ou sans rendez-vous. Rendez-vous en ligne via www.lauracoiffureetonglerie.fr

Valentin GUY
ALPAJIR

Maintenance Chauffage et Climatisation

Fioul • Gaz • Pompe à chaleur
Solaire • Régulation
Entretien & Dépannage

04.50.44.84.33
info@alpajir.fr

21 ZA des Vernays - 74210 DOUSSARD

 **Bar
Restaurant
Événements** 

04 50 02 42 69

Réalité virtuelle (exclusivité sur les 2 savoie)
Cinétir (tir à balles réelles) - **Armurerie**
Jeux de bar - Billard - Fléchettes...

ZAC des Vernays - 74210 Doussard
info@4-47.com - Rejoignez-nous sur Facebook et Instagram - www.4-47.com

 **studio d'architecture**
a31

**El ANA LACARCEL
ALBEROLA**
ARCHITECTE

07 88 71 69 72

contact@a31studio.com
74210 - Lathuile



www.a31studio.com

Demandes d'Urbanisme
Habitat individuel
Projets divers

 Inscrite à l'Ordre
des architectes



CARROSSERIE DES CIMES

**RÉPARATION
TOUTES ASSURANCES
TOUTES MARQUES**

**TÔLERIE
PEINTURE
PARE-BRISE
PNEUMATIQUE
VÉHICULE DE PRÊT**

06 14 33 82 76 - 04 50 88 53 36 - carrosseriedescimes@gmail.com
16 route du Couardet, ZAC les Vernays - 74210 Doussard

L'ÉCOLE DEHORS, ON ADORE

Les deux classes de CP/CE1 ont fait école dehors dans le bois de la petite Marie puis dans la Serraz un mardi matin sur deux, tout au long de l'année scolaire. Les bénéfices sur les apprentissages, la santé, la motricité, la coopération, l'engagement, l'ambiance de classe, la connaissance de l'environnement, la créativité sont importants. Découvrez ce temps de classe grâce aux élèves. Belles découvertes à tous !



Acrostiche : Poème où les initiales de chaque vers, lues dans le sens vertical, composent un nom ou un mot-clé.

Communiquer avec les camarades pour travailler.
Lire des histoires comme Monsieur Bout de Bois et s'en servir.
Activités sportives qui renforcent la santé.
Se mettre d'accord pour avancer ensemble.
Sculpter, modeler, tisser, fabriquer : créer !
Explorer la nature ensemble et partager.

Découvrir les végétaux et les animaux même sous la pluie !
Enregistrer des podcasts pour expliquer aux familles ce que l'on fait.
Haikus à créer dans la forêt, à améliorer en classe, à présenter aux autres.
Observer, regarder, sentir, toucher !
Rire, se cacher, construire, grimper, sauter, parler pendant le temps libre.
S'entraider pour porter des grosses branches.



"La classe dehors c'est trop cool, on fait plein d'activités." Timéo
"J'aime aller dans le bois car on entend plein d'oiseaux, ça me procure de la joie." Romane

"Un jour, j'ai vu un écureuil !" Amélie

"Mon moment préféré c'est le temps libre !" Maissa

"J'ai aimé aller au bois sous la pluie car quand on est rentré on était trempé et on a du se changer de la tête au pied !" Talie

"J'aime dessiner sur le sol avec un bâton." Aristide

"J'aime observer la nature et écouter les oiseaux." Imran

"Faire un bateau avec une feuille, c'était difficile !" Laly



BRAVO AU SOU DES ÉCOLES POUR TOUS CES ÉVÉNEMENTS QUI RYTHMENT L'ANNÉE SCOLAIRE

Cette association regroupe des parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des événements qui permettent de récolter des fonds qui seront directement profitables aux enfants.

Ces fonds subventionnent une partie des projets proposés par les enseignants (activités extrascolaires, sportives et culturelles, ainsi que des sorties pour toutes les classes). Elle contribue au bien-être et à l'éveil culturel de tous les élèves de l'école. Le Sou organise ainsi le marché de Noël, le carnaval, le loto, la fête de l'école... **L'association recherche des bénévoles pour la rentrée !** Plus d'infos au 07 83 08 77 44 et par courriel à souecoledoussard@gmail.com





LA RADIO À L'ÉCOLE, ON VOUS DIT TOUT !

Depuis 2 ans, dans la continuité de "Plus verte mon école", le projet Radio monte en puissance à l'école. Il s'inscrit totalement dans les missions éducatives et pédagogiques : travail sur l'expression orale et écrite, l'attention, le respect, la coopération, l'autonomie...

Dans un premier temps, l'équipe éducative s'est donc formée avec l'aide de Canopé pour comprendre ce que peut être une radio d'école et comment la mettre en œuvre et la faire vivre. Très vite, l'idée de faire des émissions en direct sous forme de podcasts est apparue évidente: le résultat est immédiat, on peut l'écouter juste après l'enregistrement, il n'y a pas besoin de faire de montage. Les élèves de CM volontaires ont donc été formés pour qu'ils puissent maîtriser l'enregistrement d'une émission intégralement et en autonomie: une dizaine d'élèves a obtenu le permis radio, une douzaine d'élèves supplémentaires est en cours de formation. Ils enregistrent eux-mêmes des podcasts sur la vie de l'école et mettent en lumière des moments de vie de classe, de l'école, des rencontres, des projets avec des partenaires... Toutes ces productions sont ensuite diffusées aux parents sur l'application interne de l'école.

En exclusivité, nous vous proposons d'accéder à une sélection de ce travail disponible à l'écoute avec le lien suivant : <https://edifice.io/nos-produits/one/>

DÉCRYPTAGE DE LA MANIÈRE DONT LES ENFANTS PRÉPARENT UNE ÉMISSION

Les enfants ont pu réaliser des émissions sur l'école "Dehors", les vœux d'élèves de maternelle pour 2025 ou encore sur le patrimoine local des vignes en

étroite collaboration avec le nouveau domaine de Vascoz sur Verthier et Glières. Ce projet en agroforesterie est très proche de la philosophie du projet "plus verte mon école".

Fin mai, la classe a passé la journée avec un historien (qui collabore avec le domaine de Vascoz) pour retrouver tous les indices possibles d'anciennes vignes sur Verthier lors d'une visite dans le hameau et la forêt attenante. Ils ont aussi visité une maison du moyen âge dans laquelle des outils utilisés pour le travail de la vigne sont encore présents.

Le 26 mai, ils ont rassemblé tous les anciens témoins de la présence des vignes sur Verthier. Le matin, ils ont découvert les nouvelles plantations grâce à une visite guidée par Alain Canet, spécialiste renommé de l'agroforesterie. Ce fut l'occasion de tisser un lien entre cet héritage de plusieurs siècles et un avenir agricole basé sur la biodiversité pour le prochain siècle! Ce lien s'est poursuivi l'après-midi à l'école par sept interviews radiophoniques de nos témoins, d'Alain Canet, de Jérôme Daviet (patrimoine PNR des Bauges) et d'Adrien Auzeil, préparées et réalisées par tous les élèves de la classe et à écouter en ligne...

Un grand bravo à nos journalistes en herbe et un grand merci à tous leurs invités !



L'ÉCOLE DE DOUSSARD QUALIFIÉE "D'ÉCOLE DU FUTUR"

Le 17 avril 2025, l'école de Doussard eu la chance et le plaisir d'accueillir Philippe Meirieu (spécialiste reconnu des sciences de l'éducation et de la pédagogie en France !) pour une conférence dialoguée avec les classes de CM sur l'histoire et l'avenir de l'école.



Le matin, les éco-délégués (avec Adrien Auzeil) lui ont présenté l'école et son projet "Plus verte mon école", qu'il souhaitait découvrir suite à une précédente rencontre. L'après-midi, il a fait une conférence dialoguée. Les élèves ont travaillé en histoire avec les enseignantes sur la place de l'école de l'antiquité à nos jours et avec Muriel Bourret, l'intervenante en philosophie, sur les règles à l'école, pourquoi l'école, l'avenir de l'école (place de l'homme et des robots, de l'IA - l'écologie...). Ils ont donc, de manière chronologique et en s'aidant de l'exposition de leur travail, présenté une histoire de l'école ; pour chaque période. Philippe Meirieu leur a raconté chaque étape importante, chaque évolution remarquable de l'école,

réservée aux garçons riches à l'antiquité jusqu'à l'école républicaine mixte, pour tous, laïque et publique que nous connaissons et défendons aujourd'hui.

Dans un second temps, les éco-délégués ont réalisé, d'après des questions proposées par les trois classes, l'émission de radio que vous pouvez retrouver en ligne sur le lien précédent, en guise de bilan et de témoignage de cette journée mémorable !

UNE DE NOS CLASSES DE CM1 CM2 a participé au concours de Podcast des Odyssées sur France Inter !

Le principe est simple : il s'agit pour une classe participante de choisir un personnage célèbre, homme ou femme, et d'en faire son portrait radiophonique à la manière de ceux faits par Laure Grandbesançon pour les "Odyssées de France Inter".

Tout au long de l'année, les élèves se sont donc formés avec des visios en direct avec l'équipe parisienne : comment écrire, puis dire le texte, comment faire des bruitages, sonoriser un podcast... Ils ont même pu bénéficier de l'aide en classe d'un compositeur contemporain, Pierre Badaroux, grâce au projet culturel des sources du Lac. En mars, les 800 classes participantes ont envoyé un "teaser" de leur podcast. C'est donc celui racontant la vie d'Albert Einstein qui fut envoyé au jury pour représenter l'école de Doussard... Finalement, c'est une école de Nantes qui a eu la chance de pouvoir enregistrer son podcast à Paris dans les locaux de Radio France ! Fièvre d'avoir participé, notre classe a poursuivi et terminé son travail en réalisant plusieurs portraits de personnages célèbres disponibles à l'écoute sur le blog de la classe... Une très belle aventure pour tous !

BAPTÊME DE VOL EN PARAPENTE POUR LES CM2

Pour la deuxième année consécutive, les CM2 de Doussard (mais aussi de Giez et lathuile) ont eu la chance de se voir offrir un vol baptême en biplace parapente ou deltaplane sur le site de Doussard. Une proposition des moniteurs de parapente indépendants du secteur qui sont ancrés dans leur territoire ! Un grand merci à Franck Stackovicz et toute son équipe et à l'UPAVOLA (Union Professionnelle des Acteurs du Vol Libre annécien) pour cette belle mobilisation et cette journée réussie ! Les 49 enfants volontaires sont repartis avec un grand sourire, des images plein la tête après avoir mangé une crêpe offerte par le bar de l'atterrissage.



☎ 06 47 96 46 38



SARL LEO CORBOZ
Maçonnerie

Neuf - Rénovation - Béton Armé

📍 77 chemin des Charbonnières
74210 DOUSSARD

Ramonage Herrero



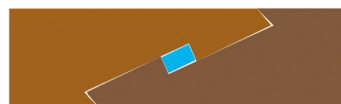
Ramonage de chaudières et cheminées
par brossage et aspiration

Débistrage, passage caméra
et remise en conformité

Installation poêle et insert bois ou granulés

ARTISAN DE PÈRE EN FILS DEPUIS 3 GÉNÉRATIONS

60 impasse de Beauvivre 74210 DOUSSARD
04 50 27 26 49 - davidh74@outlook.fr



Charpentes du Lac



OSSATURE BOIS
CHARPENTE
TRAVAUX DE RÉNOVATION

www.charpentesdulac.com
04 50 52 41 66



NOUVEAU
MAGASIN



LAMY VISION
OPTICIEN

Avec ou sans rendez-vous
Du mardi au samedi : 9h à 12h et 14h à 18h30

24 route du Pont Monnet - Doussard
04 50 32 97 97

www.lamyvisiondoussard.fr



100%
SANTÉ



REZIN
MONTURES
BOIS ET TITANE

EXPERTISE • PROXIMITÉ • PRIX JUSTES
QUALITÉ DE SERVICE • FABRICATION
FRANÇAISE* • CONSEILS PERSONNALISÉS
HAUTE TECHNICITÉ DES PRODUITS

**sur certains de nos produits*



LAMY AUDITION
AUDIOPROTHESISTE

RETROUVEZ
LE PLAISIR
DE BIEN
ENTENDRE



SOLUTIONS AUDITIVES
100% REMBOURSÉES*

RESTE À CHARGE 0€

DOUSSARD 04 50 45 96 78
103 RUE DES FONTAINES LAMYAUDITION.FR

* APPLICABLE SUR LES AIDES AUDITIVES DE CLASSE 1 RÉFÉRENCÉES SOUS RÉSERVE D'UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ RESPONSABLE. VOIR CONDITIONS EN CENTRE.



CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

Les élus sont très attachés à perpétuer ce devoir de mémoire afin de garder vivante la mémoire des événements marquants passés et de préserver ainsi notre mémoire collective. Une mémoire qui crée un lien intergénérationnel fort, rassemble les individus et consolide les valeurs démocratiques et humaines.



Un devoir de mémoire qui nous pousse à réfléchir sur les actes du passé, à en tirer des enseignements pour défendre les libertés fondamentales, le respect d'autrui et la dignité humaine.

Un devoir de mémoire pour rendre hommage aux victimes et héros du passé, qui nous rappelle que les libertés actuelles ont nécessité du courage, du sacrifice, parfois même la vie. Commémorer leur souvenir dans des cérémonies ou à travers des monuments, c'est aussi une manière simple de dire : on n'oublie pas, vous comptez toujours.

Comme chaque année, les élus ont participé aux cérémonies commémoratives qui se sont déroulées pour le 8 mai à Chevaline et pour le 11 novembre et les fusillés de Marceau à Doussard.

Retour en images sur la cérémonie intercommunale POUR LA COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918 À DOUSSARD

Les enfants de l'école se sont particulièrement impliqués sur cette cérémonie commémorative au monument aux morts à Doussard en lisant des mots émouvants et en préparant des poèmes et dessins avec des messages de paix exposés lors de la cérémonie. Cette implication de nos enfants est fondamentale pour favoriser cette transmission aux jeunes générations, les citoyens de demain. Cette manifestation les aide à mieux saisir les notions de respect, tolérance et de solidarité. Sans cette transmission directe, le passé devient abstrait, distant, presque irréel pour les jeunes. Et quand il perd de son sens, on prend le risque concret d'oublier les leçons précieuses qu'il nous a laissées. Merci à toutes les personnes présentes à ces commémorations et en particulier à la clique de la Combe d'Ire, fidèle à ces rendez-vous importants qui rythment la vie de notre commune.



Interview d'Arthur

JEUNE SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE, un bel exemple à suivre !

Qui êtes-vous ?

Bonjour, j'ai 16 ans, j'habite Sollier à Doussard et je suis en Bac Pro à La Roche/Foron dans les métiers de la sécurité. Je suis sapeur-pompier volontaire depuis le mois de mai de cette année, après avoir validé au mois d'avril mon Brevet National de Jeunes Sapeurs Pompier.

Pourquoi avoir choisi de devenir JSP ?

J'ai toujours voulu aider les gens, sauver des vies, j'ai commencé à 13 ans les JSP.

Y a-t-il eu une personne qui vous a inspiré à rejoindre les JSP ?

Mon oncle Julien qui est Pompier dans l'Essonne, aussi une partie de ma famille est dans le médical, les secours, des métiers passion.

Pouvez-vous nous parler de votre formation ?

Nous avons cours et sport tous les samedis matins. La première année nous apprenons les grades, les véhicules et le matériel. Ensuite au cours de la deuxième année, nous nous familiarisons avec les manœuvres, par exemple faire descendre une victime en la sécurisant, établir des lances (lance incendie). La troisième année, j'ai validé les niveaux 3 et 4 pour pouvoir me présenter au brevet à 16 ans, en participant à des stages de perfectionnement, incendie, sauvetage et prompts secours.

Selon vous quelles sont les qualités essentielles pour être un bon pompier ?

Avoir l'esprit d'équipe, la cohésion et savoir écouter les gens.

Comment conciliez-vous votre vie d'étudiant et de Pompier volontaire ?

A la Roche sur Foron, je suis en internat, les créneaux des week-ends sont dédiés aux gardes, je viens de recevoir ma double affectation sur Doussard et Faverges. Je joue également à l'Harmonie de Faverges.

Envisagez-vous une spécialité particulière ?

Oui, la brigade nautique avec pour objectif de devenir plongeur. Avoir une bonne condition physique c'est très important. J'ai effectué plusieurs stages durant mes vacances dans les métiers du sauvetage et du secourisme comme pisteur aux Saisies ou sauveteur aquatique à Saint-Jorioz, de très bonnes expériences.

Arthur, votre mot pour la fin :

Il faut croire en ses rêves et oser se dépasser pour réussir.



Périscolaire

CHANGEMENT DU MOBILIER DE LA CANTINE POUR DE MEILLEURES CONDITIONS D'ACCUEIL DE VOS ENFANTS

La commune, en lien avec les équipes périscolaires, a fait le choix de remplacer les vieux bancs de la cantine (déjà bien amortis !) en optant pour des chaises individuelles confortables, adaptées à la taille des élèves afin de garantir une bonne posture pendant les repas.

Le mobilier des cantines scolaires est un élément essentiel de l'environnement éducatif et joue un rôle important dans le confort, la sécurité et le bien-être des élèves pendant leurs repas. Les élus ont donc voté au budget 2025 un nouveau mobilier qui tient compte de l'âge des enfants, de l'hygiène, de la sécurité, de l'espace disponible ainsi que de la facilité à la manutention pour les agents du périscolaire.

UNE CRÈCHE AU CŒUR DU VILLAGE



Tout au long de l'année, à la crèche "Les Petits Bouts du Lac", nombreuses sont les occasions de découvrir l'environnement et les centres d'intérêt que Doussard peut offrir.

Ainsi, les équipes d'encadrement font bénéficier leurs petits groupes de sorties variées :

LA BIBLIOTHÈQUE

Depuis de nombreuses années, une matinée hebdomadaire est consacrée à la découverte des livres et de la lecture. Janine, bénévole à la bibliothèque, accueille régulièrement la section des grands au milieu des rayonnages de livres ; chaque adulte prend alors en charge un petit groupe autour d'un ou plusieurs livres, et tous écoutent, dans le calme l'histoire racontée.

L'ÉCOLE

Au départ, il était question de profiter d'un espace plus grand et différent de la crèche, puis les sorties à l'école sont devenues de véritables opportunités de découvrir le milieu des futurs petits écoliers de la crèche. Ainsi, profitant des vacances

scolaires et des mercredis, lorsque les locaux sont désertés, les "grands" de la crèche, et parfois les "moyens" investissent la cour de récréation, la salle de psychomotricité ou la salle de jeux, pour découvrir de nouveaux jeux et s'habituer petit à petit à l'école maternelle qui sera leur quotidien après la crèche.

LE MARCHÉ

Quelle belle occasion que le marché saisonnier pour découvrir sur les étales les fruits, les légumes et divers produits que l'on retrouvera ensuite cuisinés, dans son assiette ! La visite au marché, comme toutes les sorties en dehors de la crèche sont également l'opportunité d'apprendre comment se comporter au bord des routes, en toute sécurité, en appréhendant les bruits de la rue et de la foule.

En poussette ou à pieds, d'autres lieux peuvent également être des buts de sorties pour les enfants de la crèche : le parc pour enfants près du ciné-théâtre, le terrain de jeux de ballons près de la salle polyvalente, le bois de la Petite Marie, un champ de neige en hiver ! On peut aussi profiter d'une balade pour rendre visite à des chevaux, aux tortues de l'école ou à un petit âne...

Et parfois, en prévoyant avec Sébastien le cuisinier, on emporte le pique-nique, pour profiter plus longtemps et ne rentrer à la crèche qu'au moment de la sieste.

Toutes les occasions sont bonnes pour s'éveiller et découvrir la richesse de Doussard et pour profiter de la nature environnante et de tout ce qu'elle offre au fil des saisons.



BILAN DES PERMANENCES ANIM'ADOS PROPOSÉES LES MERCREDIS À DOUSSARD



Depuis le 6 novembre 2024, à la demande des élus de la commission enfance, jeunesse, qui avaient échangé avec les jeunes de Doussard sur leurs attentes, Christophe, animateur jeunesse à la Soierie, organise chaque premier et dernier mercredi de chaque mois une permanence ouverte aux adolescents de Doussard de 16h à 18h dans l'espace BCD de l'école avec entrée depuis l'impasse des Ouvas afin de bien différencier cet accueil de celui du centre de loisirs des enfants.

Treize jeunes ont participé à ces temps d'échanges et d'animations (après console Mario Kart, défi jeux, poker, ...) avec en moyenne six jeunes chaque mercredi. Plusieurs sorties ont été organisées à l'initiative et avec les jeunes par Christophe : soirée patinoire à la Clusaz, luge à Courchevel, après-midi Karting.

Un séjour en Ardèche a aussi été organisé du 16 au 18 juillet. Les jeunes se sont investis en participant à des actions d'autofinancement afin de réduire le coût de leur camp.

Des nouvelles perspectives s'ouvrent déjà pour la prochaine rentrée avec des olympiades à la plage de Doussard fin septembre et la constitution d'un groupe de jeunes pour travailler avec Christophe et des partenaires locaux sur un projet d'aménagement d'une piste VTT. Un autre groupe de quatre jeunes aimerait partir au Futuroscope durant les vacances d'été 2026. L'organisation de ce projet est à mettre en œuvre ainsi que des actions d'auto-financements qui pourraient être menées dès la rentrée 2025. Si vous êtes intéressés, venez vite les rejoindre à la rentrée !

Bravo à tous nos jeunes doussardiens pour leur implication qui a permis de faire aboutir tous ces beaux projets !


ANIM'ADOS
11 - 17 ANS
Tous les premiers et derniers mercredis du mois
Christophe, Animateur Jeunesse, t'accueille à l'école de
DOUSSARD, coté impasse des Ouvas de 16h à 18h,
à partir de la rentrée de septembre 2025.
Tu as un projet, une envie de sortie ou d'activité,
ou simplement envie de discuter ? Viens partager un moment avec Christophe !


Christophe : 07 70 28 54 01
Insta : secteur_jeunes_lasoierie
Facebook : Christophe la Soierie


LE PERSONNEL MUNICIPAL S'EST FORMÉ pour mieux appréhender le harcèlement scolaire

Une partie des agents municipaux de l'école ainsi que la police municipale ont reçu une formation contre le Harcèlement scolaire et sa prévention, intitulée : "Intimidations entre enfants : agir en tant que professionnel éducatif". Le but de ce webinaire était de leur apporter une connaissance suffisante de la notion de harcèlement entre enfants pour éviter les situations d'intimidations et de brimades entre élèves en utilisant la "méthode de la préoccupation partagée".



REPAS DES ANCIENS 2025 : SUR UN AIR DE GUINGUETTE...

L'enseigne lumineuse "la guinguette", la décoration rouge et blanc, les élus et bénévoles arborant chapeaux de paille ou casquette, les airs d'accordéon joués par Serge Desbiolles, tout a été mis en œuvre pour accueillir les aînés dans la joie lors de l'édition 2025 du repas dansant annuel offert par la commune.

Après le repas servi par les jeunes sapeurs-pompiers, le bal, orchestré par Marina Lozano, a été ouvert par Gilbert Meslé, qui porte allègrement ses 98 printemps, et une élue. Danses et chants se sont poursuivis dans la bonne humeur et la convivialité pour le plaisir de nos anciens.

La prochaine édition se tiendra le dimanche 25 janvier 2026 à la salle des fêtes de Giez. Merci à la commune de Giez pour son accueil cette année encore.



Des conférences gratuites pour les seniors SUR LES DÉFIS DU NUMÉRIQUE

L'UDAF (Union Départementale des Associations familiales) a poursuivi les conférences gratuites à destination des aînés et a remporté un grand succès avec une centaine de participants toutes sessions confondues.



Un mardi par mois, le bus itinérant de l'UDAF s'est installé sur le parking de la maison des associations. La conférencière a animé des ateliers collectifs : le 10/12 pour débiter ou se perfectionner avec son smartphone, le 11/02 était consacré à l'Intelligence Artificielle et a intéressé plus d'une vingtaine de personnes.

Deux matinées, les 11/03 et 08/04, ont été vouées à l'adressage afin d'aider les seniors à faire leurs démarches auprès des divers organismes pour la modification d'adresse. Le 03/05, les participants ont appris à décrypter les fakes news, les rumeurs et les fausses nouvelles sur internet. Enfin, le 10 juin a traité du jargon numérique et de l'utilisation des QR codes. Les seniors ont également pu participer à des cours individuels de ¼ d'heure pour les aider à maîtriser le numérique. L'UDAF a aussi animé des ateliers tant individuels que collectifs à



Faverge pour une dizaine d'habitants de Doussard sur le thème de l'initiation au smartphone, tablette ou PC. Les ateliers reprendront dès le 30 septembre à Doussard et le premier sujet traitera des arnaques en ligne et les cyber réflexes à adopter pour les éviter. Les inscriptions se font auprès de la mairie et les jours et thèmes sont indiqués sur le site de la mairie.

BELLE PARTICIPATION POUR LES ATELIERS EQUILIBRE ET POST EQUILIBRE

Vous voulez améliorer votre équilibre, rester en forme grâce au renforcement musculaire et passer un moment de convivialité, l'atelier "Equilibre" gratuit, organisé par le Centre Hospitalier Annecy Genevois est reconduit pour la saison 2025/2026.

Les cours ont lieu le lundi de 10h30 à 12h. Les inscriptions, via la plateforme de l'hôpital, ont débuté début juin. **Téléphone plateforme hôpital : 04 56 49 77 84.**

Pour les seniors qui ont déjà participé à l'atelier équilibre gratuit et qui veulent poursuivre leur entraînement, l'association "Tous Cap", via l'association "Loisirs et Culture" organise deux ateliers à compter de septembre 2025, le lundi de 9h15 à 10h15 et le vendredi de 9h à 10h à la maison des associations pour un coût de 50,00 € par trimestre. Les inscriptions sont à faire auprès de "Loisirs et Culture" en fonction des places disponibles.

NB : Tous ces cours ne sont pas dispensés pendant les périodes de vacances scolaires et les jours fériés.



REPAS À DOMICILE, mode d'emploi



C'est le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) qui organise et gère la livraison de repas à domicile en liaison froide, 7 jours sur 7, y compris les jours fériés.

Comment en bénéficier ?

Il vous suffit d'en faire la demande auprès du CIAS en vous y rendant notamment via la nouveau service de transport à la demande (article détaillé en page mobilité) ou en téléphonant au 04 50 44 46 40 ou par courriel à cias@cc-sources-lac-annecy.com.



LOCATION VÉLOS ÉLECTRIQUES
BIKE RENTAL
VENTE - RÉPARATION - ENTRETIEN
 Vélos, Scooters, Motos

Zone des Vernays - 74210 DOUSSARD
 04 50 32 90 97 - 06 73 16 35 59
 info@john2roues.fr

Vallat
 IMMOBILIER



**Vous souhaitez
 VENDRE, ACHETER ou
 ESTIMER GRATUITEMENT
 votre bien ?**

Vallat Immobilier Doussard

04 50 32 22 22
 vipl@vallat.fr

www.immo-lacs.com

45, rue Macherine - 74 210 Doussard

Didier Favier et Fils

Au régal de Savoie

**Boucherie - Charcuterie
 Traiteur**



21, rue de Macherine
 74210 Doussard
 04 50 44 36 76

auregaldesavoie@gmail.com

Le Saint Bernard

**Point chaud - Viennoiserie
 Epicerie libre service
 Laverie**



86, rue de la Poste
 74210 Doussard
 04 50 44 69 18



**PERRET
 BERTRAND
 PAYSAGISTE**
 06 11 85 85 86

Création minéral et végétal/ Aménagement extérieur
 (clôture, maçonnerie paysagère, pavage, terrasse,
 portail...)
 Entretien espace vert
 Affiliation pour l'avantage fiscal

Zone Artisanale des Vernays
 600 Route du Couardet
 74210 DOUSSARD

VIE & VERANDA



Véranda | Véranda bois | Extension

Showrooms
 Sillingy-Epagny et Doussard

04 50 45 94 84 - vie-veranda.com

Joris Ivanoff

**Exploitation forestière
 Bois de chauffage, élégage
 Abattage en milieu urbain**

226, route de la Combe d'Ire
 74210 Chevaline
 06 89 16 64 33 - joris.ivanoff@orange.fr



ARRIVÉE D'UN NOUVEL AGENT AU SERVICE BÂTIMENT



Après une année de recherche, la commune a procédé au recrutement d'un agent technique sur le poste vacant au sein de la section bâtiment.

Richard Andouche est arrivé au mois d'avril, il œuvre principalement à l'entretien des bâtiments communaux avec son collègue Arnaldo Almeida. Sportif et dynamique, il a su s'intégrer avec efficacité et sympathie.

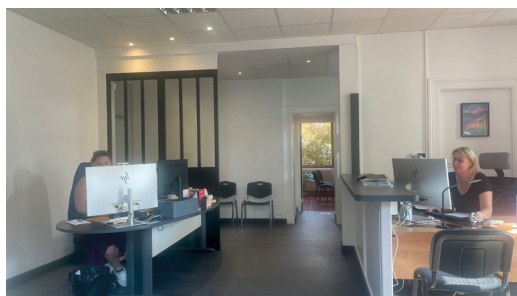
Richard connaît bien notre territoire, il était employé communal aux services techniques de Lathuile depuis plusieurs années. Animé par une envie de faire évoluer ses compétences au sein d'une équipe technique élargie, Richard, électricien de formation, va enrichir notre service.

A travers lui, les élus souhaitent particulièrement remercier l'ensemble des agents municipaux qui œuvrent au quotidien à la bonne tenue de la commune et vous permettent d'accéder à des services publics de grande qualité. Motivés et professionnels, ils sont des piliers indispensables de notre vie communale et tiennent un rôle essentiel dans la mise en œuvre des projets municipaux tout en assurant une amélioration continue de l'ensemble des services.

Merci à eux toutes et tous pour leur excellent travail de chaque instant !

La rénovation de l'accueil de la Mairie EST TERMINÉE

Une rénovation de l'accueil de la mairie a été opérée par la pose d'un nouveau sol par l'entreprise DA SILVA, d'une peinture et du remplacement du mobilier par les services techniques municipaux.



DES NOUVELLES PORTES ONT ÉTÉ INSTALLÉES SUR LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Les anciennes portes extérieures en bois sont désormais remplacées par des modèles en aluminium avec une bonne performance thermique.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Alliance menuiserie pour un montant de 36 900€ HT. A l'automne 2025, les portes situées sur le côté de la salle du troisième âge et de la salle 20 seront également remplacées.

ENVIE DE FAIRE, un stage ?



La mairie peut vous accueillir pour vous faire connaître ses métiers et vous accompagner dans votre orientation professionnelle.

La Commune souhaite participer à la promotion des métiers territoriaux et s'attache chaque année à accueillir des stagiaires souhaitant découvrir les services. Ainsi la crèche municipale a accueilli 13 stagiaires cette année, selon des profils différents allant d'élèves de troisième en découverte du milieu professionnel de la petite enfance, à adultes en reconversion professionnelle, et à étudiants en formation sanitaire et sociale, école d'infirmière...

Dans les services périscolaires, nous accueillons également des stagiaires en cours de professionnalisation dans les services à la personne, l'accompagnement des enfants et la restauration collective. La police municipale forme aussi des stagiaires qui souhaitent découvrir le monde de la sécurité. La police accompagne aussi des collègues en cours de formation.

Depuis 2024, une offre de stage a été mise en place pour les élèves de troisième et seconde. Celle-ci permet d'accueillir les stagiaires sur une période de 15 jours avec des affectations dans chaque service municipal. Une façon, dynamique et conviviale, de découvrir l'ensemble des métiers exercés dans la commune mais également l'organisation municipale : le conseil municipal, le rôle du maire et la relation spécifique entre élus et services au sein des collectivités territoriales.

Vous souhaitez réaliser un stage au sein des services municipaux, n'hésitez pas à envoyer votre candidature et lettre de motivation à l'attention de M^{me} Le Maire à l'adresse : mairie@ville-doussard.fr au moins deux mois en amont de la date de stage sollicitée.

TOUR D'HORIZON DES TRAVAUX DE VOIRIE EFFECTUÉS ET À VENIR

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT sur la route du bout du lac



Dans le cadre des travaux d'aménagement de la route du bout du lac à Lathuile à la limite des 2 communes, la commune de Doussard a intégré le groupement de commande pour dissimuler les réseaux secs sur son territoire le long de la RD1508 entre le carrefour de la route du bout du lac et la traversée piétonne devant la pizzeria.

Les travaux sont réalisés par les entreprises BASSO /GMTP et PORCHERON.

De nouveaux candélabres sont installés en cohérence avec les nouveaux luminaires le long de la RD1508.

Le coût d'aménagement de ces travaux s'élève à 46 172€ HT pour la commune de Doussard.



INTERVENTIONS À LA PLAGE sur le réseau des eaux usées et pour installer des nouveaux modules sanitaires

Le réseau d'eau usées existant en gravitaire et traversant le camping de la Nublière était vieillissant avec des contre-pentes favorisant les bouchons et il n'était plus dimensionné pour les nouveaux équipements publics notamment les nombreux WC rajoutés. La commune a donc décidé ce printemps de poser un nouveau réseau avec des pentes conformes et une station de relevage qui refoule les EU du chemin de la Nublière vers le collecteur principal du SILA. Le coût de cette opération s'élève à un montant de 61 939€ HT. Ce sont les entreprises BASSO TP et ALPES ARROSAGE, qui ont pris en charge cette intervention.



Un second module sanitaire autonettoyant a également été rajouté à côté du snack plage pour répondre aux besoins d'une fréquentation de plus en plus importante. Ce module SAGELEC s'élève à un coût de 31 400€ HT. A cela s'ajoute le coût des travaux de raccordement électrique pour les deux modules : 5221€ HT pour ENEDIS et 1130€ HT dévolus à l'entreprise Stéphane Ravelli.

COUVERTURE DE L'AIRE DE LAVAGE ET INSTALLATION D'UNE CUVE de récupération des eaux de pluie au centre technique municipal (CTM)



La couverture a été réalisée par l'entreprise Leo CORBOZ pour la partie maçonnerie et l'entreprise MERMIER pour la charpente métallique et la couverture. Les plans du PC sont l'œuvre de M DI LELIO. Ces travaux représentent un coût de 44 049€ HT. La commune a pu compter sur une subvention du SILA représentant 50% de ce montant.

Une cuve de récupération des eaux de pluie d'une capacité de 30m3 a également été enterrée entre le CTM et la voie verte. Elle permet de récupérer les eaux de toiture de la nouvelle aire de lavage et d'une partie du toit du centre technique municipal. Les travaux sont confiés à l'entreprise attributaire : SIBILLE TP pour un montant de 30 900€ HT. Cette cuve permettra aux services techniques d'avoir une capacité d'arrosage de quatre semaines pour faire face aux besoins d'arrosage en l'absence de pluie ou en cas de période de crise liée à la sécheresse.

INTERVENTION DU DÉPARTEMENT pour sécuriser la traversée piétonne RD1508 pont Monnet

Une traversée piétonne et sécurisée de la RD1508 a été réalisée par le département de la Haute Savoie au niveau du Pont Monnet. Elle permet aux piétons de se rendre à la réserve naturelle depuis la voie verte en toute sérénité. Un cheminement en pied de talus permet également de rejoindre le giratoire et l'abri de bus. Cette opération représente un coût de travaux de 146 718€ HT.



AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE SIMON DE VERTHIER et de la route de la Poudrerie

Le plan d'aménagement en phase PRO (maitrise d'œuvre GEOPROCESS) a été validé en commission des travaux le 10 décembre 2024. Ces travaux d'aménagement comprennent la réalisation d'un enrobé neuf et le marquage au sol d'un cheminement piéton sécurisé. A cette occasion, les réseaux secs seront dissimulés et l'éclairage public sera remplacé. Une convention de groupement de commande entre la commune et le SYANE devra être délibérée. Cette opération représente un coût total de 366 732€ HT.

En bref

RÉPARATION DU MUR d'enrochement route du moulin



Suite à l'affaissement de la route du moulin, le mur de soutènement en berge de l'Ire a été reconstitué par l'entreprise SOFERMAT pour un montant de HT 6 790 € HT.

ADRESSAGE

À la suite de la mise en conformité de l'adressage, les services techniques finalisent la mise en place des panneaux pour les nouvelles rues. RDV en mairie pour les retardataires qui n'auraient pas encore récupéré leurs numéros. Merci à tous pour votre compréhension.

PROJETS à venir

- Sécurisation du cheminement piéton de la route du pont Monnet entre le chef-lieu et la salle polyvalente
- Etude de programmation pour le groupe scolaire.
- Mise en place de vestiaires provisoires par la CCSLA au stade de football
- Poursuite du remplacement des luminaires au bord de la RD
- Sécurisation du Giratoire du Couardet avec le soutien du Conseil Départemental de la Haute-Savoie
- Création d'un point d'apport volontaire pour les déchets sur la route des cimes.



HOTEL ARCALOD ***

- BISTROT JEANNE -
BAR - TERRASSE - GROUPES

04 50 44 30 22

Entretien, vente et
réparation de matériel
agricole et espace vert

- Tondeuse
- Tronçonneuse
- Auto portée
- Débroussailluse
- Taille haie
- Souffleur...
- Tracteur agricole
et équipement



MOTOCULTURE DU LAC

ZA des Vernays - 74210 Doussard

☎ 06 30 41 57 98 - ✉ motoculturedulac@outlook.fr



ÇA BOUGE À DOUSSARD !



BRAVO AU CLUB NAUTIQUE pour sa belle première édition de "La Fête du Vent"



Le Club Nautique de Doussard, une association régie par la loi 1901, se pose dans un cadre idyllique où lac et montagne s'entremêlent harmonieusement. En 2025, l'association a brillé par l'organisation de "La Fête du Vent", un événement de grande envergure qui a marqué l'année par son succès retentissant. Cet événement emblématique illustre parfaitement la mission première du club : rendre le lac accessible à tous à travers une multitude d'activités revigorantes et socialement engagées. Pour le Président du Club Nautique, Jean-Pierre Fund, qui a organisé cette manifestation inédite avec les membres du club : "L'événement a su rassembler les passionnés de la navigation et les amateurs de sensations, tout en renforçant les liens intergénérationnels."

Le Club Nautique de Doussard, par son approche philanthropique, est animé par le désir de faire découvrir de nouvelles sensations dans un esprit de convivialité. Fidèle à sa vocation originale, l'association continue d'encourager l'apprentissage de la voile pour les enfants et les adultes. Avec la mise à disposition du matériel de la base nautique, les membres bénéficient d'une adhésion annuelle pour profiter des paddles et kayaks ainsi que goûter aux sensations fortes à bord des Hobie Bravo (catamaran d'initiation), d'art16 (catamaran niveau confirmé).

Pour plus d'informations sur le club nautique : vous pouvez consulter leur site internet : www.clubnautique-doussard.com ou les contacter au 06 83 86 42 93 ou par mail à clubnautique.doussard2@gmail.com

20 SEPTEMBRE 2025

JOURNÉE MONDIALE DE NETTOYAGE de notre planète

L'association des Amis de la Réserve du Bout du Lac est heureuse de vous annoncer que la 4^e édition est prévue le samedi 20 septembre prochain. Les associations se sont à nouveau mobilisées pour participer à ce rendez-vous annuel que les Amis de la Réserve se proposent de coordonner.

Pour nous contacter, retrouvez-nous au forum des associations de Doussard le 6 septembre ou par mail à contact@amisreserveboutdulac.fr.



AMBIANCE AUTOUR DE LA MARE de la Réserve !



Cette année encore, les Amis de la Réserve du Bout du Lac, aidés par des bénévoles motivés, ont effectué le comptage des amphibiens qui se rendaient à la mare de la Réserve pour s'y reproduire.

Chaque matin, du 13 mars au 3 avril, vêtus d'un gilet jaune, chaussés de bottes et munis d'un seau, les

"compteurs" longeaient la D909A de Verthier par deux ou quatre selon l'affluence de ces "petites bêtes". Ils se plaçaient aux dix arrivées des crapauds pour "récolter" les crapauds piégés avant de les compter, inscrire leur genre et les relâcher du côté Réserve. À noter qu'environ 200 crapauds ont été "pucés" certains soirs côté montagne afin de mieux connaître leurs déplacements. Les "sauveteurs" devaient donc également les scanner lors du comptage afin de relever le numéro de leur puce. Et deux soirs, des scientifiques ont badigeonné quelques crapauds d'une peinture fluorescente inoffensive afin de constater à l'aide de lunettes à infrarouge où ils se dirigeaient ! 1243 crapauds communs, espèce protégée, ont ainsi été recensés, ont pu se reproduire tranquillement dans la mare puis regagner leur territoire jusqu'au printemps prochain.

Nous leur souhaitons longue vie. À l'année prochaine !

RETOUR SUR LA 2^E ÉDITION DES "SECTIONS EN FÊTE"

UNE JOURNÉE HAUTE EN COULEURS AVEC LOISIRS ET CULTURE



Le 24 mai dernier, l'Association Loisirs et Culture a une nouvelle fois investi les abords du Ciné Théâtre pour célébrer sa 2^e édition des "Sections en fête".

Cette manifestation conviviale visait à faire découvrir – ou redécouvrir – les 16 activités proposées tout au long de l'année, à destination des petits comme des grands. Le public, bien que légèrement plus timide que l'an dernier, a répondu présent pour découvrir les nouveautés et retrouver les activités phares de l'association. Une belle occasion de rencontres, de démonstrations et d'échanges sous le signe de la bonne humeur.

DU RIRE, DE L'ÉNERGIE ET DES TALENTS EN SCÈNE

La toute nouvelle section Théâtre d'improvisation a brillé sur les planches du Ciné Théâtre. Guidés par leur coach Philippe, les 8 participants ont enchaîné les saynètes drôles et décalées avec une belle spontanéité. Un vrai succès !

DES SPORTS QUI BOUGENT !

Le Ski du mercredi s'est dévoilé en images, tandis que la toute jeune section Skate, lancée à l'automne 2024 pour les 7-8 ans et plus, a conquis ses 10 premiers adhérents. L'enthousiasme a été tel qu'un second cycle est d'ores et déjà prévu pour le printemps 2025, et des stages pendant les vacances sont à l'étude.

DANSE, BIEN-ÊTRE ET BONNE HUMEUR

La danse de couple Rock'n'Roll et Salsa a offert un moment de pur partage grâce à ses démonstrations dynamiques. Avec des

cours pour tous niveaux, chacun peut progresser à son rythme.

Côté bien-être, les sections Pleine conscience et Shiatsu, en plein essor, ont su attirer leur public grâce à des séances d'essai. **Nouveauté de la rentrée : un cours de Yoga sur chaise, accessible à tous.**

La section Pilates, bien que non représentée le 24 mai, poursuit ses séances toute l'année aux Sources de Giez. Un immense merci à Christine V. pour son investissement et sa bienveillance toutes ces années.

CHORALE, MUSIQUE ET EXPRESSION ARTISTIQUE

La chorale adulte a proposé une animation participative originale, ouverte à tous. Un bel instant de partage musical !

Les FreeStyle Kids ont également fait vibrer le public avec leurs chansons préférées.

Face à cet engouement, deux ateliers seront ouverts dès la rentrée : un pour les 6-10 ans et un pour les 11-15 ans !

DANSE CLASSIQUE : ENTRE GRÂCE ET PASSION

Les plus jeunes danseuses (éveil) ont offert une jolie prestation sur la scène du Ciné Théâtre. Les plus grandes, quant à elles, se sont produites à La Soierie le 14 juin avec élégance. **Un nouveau groupe pour les tout-petits (éveil & initiation) sera créé à la rentrée.**

À L'AIR LIBRE, EN PLEINE NATURE

Les sections RandoMontagne et Coureurs du Lac continuent d'emmener leurs adhérents sur des parcours variés et adaptés

chaque semaine. La marche collective du 24 mai à travers la Serraz en fut un bel exemple de convivialité partagée.

CRÉATIVITÉ, PATRIMOINE ET MÉMOIRE

Les sections Couture et Généalogie ont exposé de belles créations : entre modernité textile et exploration de l'histoire familiale, l'inspiration était au rendez-vous ! Diaporamas, photos anciennes et outils de recherche ont captivé les curieux.

Les artistes en herbe de la section Dessin, petits et grands, ont également présenté leurs plus belles œuvres. Les ados se sont même amusés à croquer le portrait de quelques visiteurs !

BOUGER, RESPIRER, BIEN VIEILLIR

En 2025, la section Animation physique restera fidèle à elle-même : entraînements dynamiques, danses latines et bonne humeur au programme avec Viviane.

Les Ateliers équilibre senior, très appréciés par les plus de 60 ans, continueront à sensibiliser à la prévention des chutes.

Bonne nouvelle : un troisième créneau le vendredi sera proposé dès la rentrée.

Merci à tous les participants, bénévoles, professeurs, intervenants, et au public venu nombreux ! Cette journée démontre une fois de plus la richesse de l'offre de Loisirs et Culture, véritable moteur de lien social et de bien-être pour notre commune. Rendez-vous l'an prochain !

Plus d'informations sur notre site internet : www.lcdoussard.fr/ et par courriel à : sitelcdoussard@sfr.fr

RODRIGUES
MÉTALLERIE FERRONNERIE



**MÉTALLERIE
FABRICATION ET POSE
DE GARDE DE CORPS ESCALIERS**

ZA des Vernays - 74210 DOUSSARD
06 81 74 36 34 - rmetalinox@gmail.com
www.metallerie-ferronnerie.com



Jardinerie des Alpes
PLANTES VERTES ET FLEURIES - PÉPINIÈRES
FAMILLE ROMANO
ZA des Vernays - 74210 Doussard
04 50 32 91 05

CHRISTOPHE PAYSAGES
ZA du bout du lac
Bâtiment 0 - 74210 Lathuile
06 80 14 12 02
christophepaysages@orange.fr
www.christophepaysages.fr



GARAGE MALABRE
04 50 44 51 34



VEHICULES NEUFS & OCCASIONS
www.garage-malabre.fr
BIENVENUE

MECANIQUE
CARROSSERIE
ACCUEIL
LOA
-45%
FINANCIEMENT

PARE BRISE
CARROSSERIE
ATTelage
PNEUS

**REPARATION
DIAGNOSTIC
GEOMETRIE**
**REPARATION
MECANIQUE
CAMPING CAR**

**TOP GARAGE
TOP CARROSSERIE**

ZA Les BOUCHEROZ
200 Chemin des Pérouses
74210 FAVERGES

PARASTICK
NOUVELLE
EQUIPE!
Margot, Lisa & Adrien

✉ **info@parastick.com**

Signalétique - Marquage Textile - Véhicule - Impression - Parapente - Graphisme



AJL ELEC
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Votre expert en électricité générale du Lac d'Annecy et ses environs !



06 61 74 81 20
jean-louis.athirion@orange.fr

4807
Immobilier



Olivia OUVRIER-BONNAZ
Conseillère immobilier transaction
07.82.88.59.36
o.ouvrier-bonnaaz@4807immobilier.fr

Estimation et diagnostics immobiliers offerts*
* sous conditions d'agence

www.4807immobilier.com
1 rue Jean Jaurès - Centre Bonlieu 74000 ANNECY
CAP IMMOBILIER SAS - 1 place Marie Curie 74000 ANNECY - RCS ANNECY 391600103

ACHAT • VENTE • GESTION • SYNDIC



GROS SUCCÈS POUR LA PREMIÈRE BIENNALE D'AQUARELLE du Bout du Lac d'Annecy

Du 25 avril au 4 mai 2025 a eu lieu la première édition de la Biennale d'Aquarelle du Bout du Lac d'Annecy, rassemblant passionnés, artistes et curieux autour de cette technique artistique délicate et expressive. L'aquarelle, c'est une goutte d'eau, chargée de pigment souvent mystérieuse, mais toujours merveilleuse, qui crée sous nos yeux éblouis, une magie que l'on n'oubliera jamais.

Initiée par l'association Lez'arts du Bout du Lac (Doussard), qui depuis plusieurs années rêvait de faire connaître le Bout du Lac d'une façon différente, cet événement a offert une plateforme unique aux 22 artistes internationaux, qui ont accroché leurs créations, allant des paysages lumineux, aux portraits intimistes en passant par des œuvres plus abstraites, permettant au public d'apprécier la richesse des styles et la maîtrise de cette technique considérée souvent comme la plus difficile. Apporter

l'Art dans nos communes rurales, c'est voir nos paysages, notre patrimoine, nos vaches avec un regard neuf, découvrir ces petites subtilités que l'on ne voit plus forcément.

Cette Biennale a su créer un véritable engouement avec une fréquentation de plus de 4 000 visiteurs et a permis de renforcer les liens au sein de la communauté artistique locale et régionale. A chaque coin de rue, pendant ces 10 jours, on découvrait un artiste, crayon ou pinceau à la main, croquant nos bâtiments, nos vies.

Nos trois communes et les communes voisines du territoire des Sources du Lac, ont accueilli cet événement avec bienveillance et chaleur, apportant un soutien au-delà de nos espérances et sans lequel cette Biennale n'aurait pas eu le même impact.

Les démonstrations publiques et gratuites dans la salle du cinéma ont fait salle comble. Tous les jours, 7 artistes proposaient des

stages avec à chaque fois entre 10 et 16 élèves, toutes les salles disponibles dans les 3 communes ont été mobilisées. Nous remercions les 3 communes qui nous ont prêté les salles d'exposition et les salles de cours, avec un merci tout particulier à l'AMPT, qui nous a prêté la Maison de Marceau.

En conclusion, cette première édition a été un succès prometteur, posant les bases d'un rendez-vous incontournable. Rendez-vous dans deux ans pour une nouvelle édition encore plus riche et inspirante.



2025 : LE SKI CLUB DE DOUSSARD fête ses 50 ans !

Pour cette année 2025, le ski club a innové et remodelé le format de "LAC EN FETE" qui s'est déroulé le 12 juillet dernier. En effet, la préfecture considère que le système de mise à l'eau des barges avec les artifices ne répond pas aux normes de sécurité en vigueur. Les personnes présentes ont donc pu assister à un spectacle de cirque proposé par la compagnie CIRCLIPS. Elsa, Yan et Bertrand ont conquis petits et grands avec leur spectacle aérien et acrobatique, pour nous faire voyager au gré des dernières trouvailles de ces trois artistes de cirque : trapèze, équilibre sur les mains, corde lisse, jonglerie, sans oublier la magie... La commune a participé financièrement à ce spectacle pour soutenir le ski club. Comme en 2024, le show aérien des pilotes professionnels parapentistes de notre secteur, a été grandiose... Merci à tous pour cette fidélité et ce magnifique spectacle ! De la même manière, la soirée dansante animée par DJ Michou a mis le feu au lac !

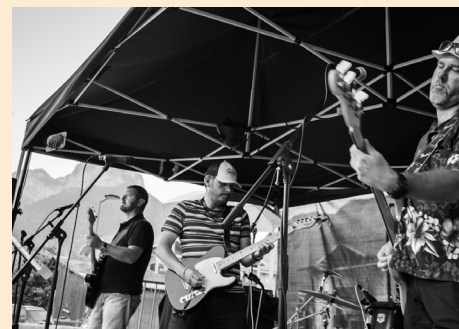
Le ski club et la mairie remercient la cinquantaine de bénévoles-adhérents présents ce jour et tous les partenaires mobilisés sur cette belle manifestation ! Pour rappel, tous les bénéfices permettent de financer les locations de bus pour les sorties de ski dans les stations savoyardes et hautes savoyardes durant la saison. Le 22 novembre 2025, les membres du SKI CLUB se réuniront entre eux pour souffler tous ensemble les 50 bougies de l'association... On leur souhaite déjà un joyeux anniversaire !





RÉTROSPECTIVE 2025

L'ASSOCIATION BLEU CHARBON continue à proposer des actions culturelles sur la commune qui peuvent prendre diverses formes: ateliers, cours, spectacles vivants pour petits et grands avec le BIM Festival en lien avec la Martmite et la fête de la musique notamment !



Les arts à la carte avec **L'ASSOCIATION LA MARTMITE** qui souhaite faciliter l'expression et l'apprentissage artistique sous toutes ses formes. L'association propose des ateliers théâtre pour les enfants et adultes animés par Marie-Caroline Le Garrec. Vous pouvez aussi suivre des ateliers d'écriture "Demain est d'encre" animés par Isabelle Millet-Ursin un samedi par mois toute l'année à la maison de Marceau. Les bénévoles vous proposent des stages et des ateliers autour du théâtre, du clown et de l'écriture et l'association participe à des festivals et des spectacles vivants sur la commune en partenariat avec les acteurs du territoire.



Plus d'informations sur leur site internet : <https://lamartmite.fr>
et contact par courriel à : contact@lamartmite.fr



Acteur culturel incontournable de notre territoire, **LA SOIERIE** est un espace social et culturel situé à Faverges Seythenex, ouvert à tous, proposant beaucoup de services et activités pour la petite enfance, les enfants et adolescents, familles et seniors pour partager, apprendre, se divertir... Le 22 février dernier, ils ont organisé un spectacle musical au cinéma théâtre de Doussard en lien avec l'Association Wawa'Swing qui a fait salle comble

Retrouvez la prochaine programmation sur leur site internet :
www.lasoierie.com/spectacles
Plus d'informations au 04 50 44 53 45 ou sur : lasoierie@gmail.com

ÉRUPTION ARTISTIQUE POUR UN PRINTEMPS DES POÈTES

La poésie, la chanson et la danse ont fusionné pour offrir un spectacle mémorable !

Le 15 mars 2025, malgré la météo peu clémente et la concurrence d'un match de rugby au sommet, les spectateurs sont venus nombreux et nombreuses au ciné-théâtre pour assister au spectacle du Printemps des Poètes sur le thème "La Poésie. Volcanique".

Ils sont ressortis ravis du spectacle, nullement refroidis par les flocons succédant au volcan. Le spectacle d'1h30 a habilement mêlé musique, poésie, danse et chanson. À l'exception de quelques chansons reprises, tous les textes déclamés ce soir-là avaient été écrits spécialement

pour le spectacle, par douze auteurs et autrices de notre belle région. Valérie Veyssset, danseuse et chorégraphe, accompagnée du musicien Florent Demaison, ont également proposé une performance originale. Tout cela conditionné par le technicien son & lumières en chef, Serge Molinari. Grâce à la participation de la Mairie de Doussard, artistes et spectateurs ont pu se retrouver pour un moment convivial et gourmand après le spectacle, et ont de nouveau fait salle comble. Cette année, c'est la

FAN DE JEUX ?

Rejoignez le club de scrabble, tarot, belote et autres jeux tous les jeudis après-midi de 14H à 17h, salle 11 de la maison des associations. **Plus d'infos au 07 77 63 75 30 ou 06 30 86 44 64**



bibliothèque intercommunale Doussard Lathuile Chevaline qui, sous l'impulsion et la coordination d'Isabelle Millet-Ursin, a porté le projet du Printemps des Poètes, avec à ses côtés le Cercle des Poètes Retrouvés de la Société des Auteurs Savoyards et la généreuse participation d'autres artistes et bénévoles. Le succès de cette soirée est de bon augure pour la culture à Doussard, et nul doute que le volcan qui a fait jaillir de ce groupe un si beau spectacle n'est pas prêt de s'éteindre...

Retrouvez toutes les actualités de la bibliothèque sur son site

internet : bibli-doussard.fr

Contact : 04 50 44 36 49 ou par courriel à :

bibliotheque@ville-doussard.fr



LE CINÉMA : UNE OUVERTURE SUR LE MONDE

Comme les livres, le cinéma est une ouverture sur le monde. Non seulement, il nous invite à sa découverte, mais il nous permet aussi de partager des émotions, des questionnements, de vibrer, de nous rassembler dans une même salle et ainsi de participer à l'animation de notre village. À Doussard, nous avons la chance d'avoir une salle de cinéma rénovée et ainsi joindre le confort à la proximité !

Deux séances sont programmées chaque semaine le mardi et le vendredi soir, ainsi que le premier samedi et le troisième mercredi du mois.

Ciné Villages, qui organise les séances, est une association. L'accueil et la projection sont assurés par une trentaine de bénévoles. Une équipe "programmation" se réunit et choisit les

films qui vous seront proposés le mois suivant, en prenant soin d'équilibrer les séances entre comédies, drames, aventures, thrillers et romances, en version originale sous-titrée pour certaines. Grâce au CDPC (Centre Départemental de Promotion du Cinéma), nous sommes à même de vous proposer des films récents, programmés depuis peu dans les salles nationales.

Pour nous aider à vous offrir un accueil de qualité, nous vous proposons d'adhérer à notre association Ciné Villages. **L'investissement des bénévoles permet des tarifs attractifs : 5,50€ tarif plein et 4,50€ tarif réduit.** La recette est reversée au CDPC ; elle permet de financer la création et la diffusion des films.

Malgré la morosité des cinémas de l'hexagone, la fréquentation de la salle de Doussard reste au-dessus de la moyenne nationale. **Venir au cinéma de Doussard participe à la vie associative et citoyenne.**

Le jeune public n'est pas oublié : le 3^e mercredi du mois une séance lui est proposée en après-midi.

Et comme chaque année, nous avons invité les enfants à participer au Festival Cinémino, 24^e édition, qui a eu lieu dans tout le département du 15 février au 16 mars 2025. Depuis 2002, cet événement, concocté spécialement pour le jeune public par le CDPC, convie tous les cinéphiles à partir de 3 ans et jusqu'à... tout âge... pour ceux qui ont gardé leur âme d'enfant !

Durant l'année scolaire, Ciné Villages accueille

les élèves de l'école de Doussard, de Lathuile et de Giez, dès la maternelle. Cela permet à certains enfants d'accéder pour la première fois à une séance au cinéma et à notre association de participer au parcours éducatif et culturel de nos futurs spectateurs.

Les séances "ciné-débats" sont plébiscitées et les documentaires sont suivis d'échanges

avec le public. Ce fut le cas pour la projection du film "Toubib" qui a permis d'aborder le sujet de la médecine de proximité. Il en était de même avec le film "Les oubliés de la Belle Étoile" qui a fait salle comble où nous avons eu la chance d'accueillir Clémence Davigo, la réalisatrice du documentaire, accompagnée de trois anciens mineurs internés dans le centre de redressement de la Belle Étoile situé dans le massif des Bauges, entre Faverges et Mercuray.

En lien avec Intramuros, le programme apparaît sur l'affichage lumineux dans la rue Macherin, devant la pharmacie. Il est aussi consultable sur le site internet de l'association : <https://www.cine-villages-doussard.fr> et sur la page Facebook @CineVillages. Nous vous attendons nombreux pour partager notre passion du cinéma !



AMÉNAGEMENT DU ROND-POINT DE LA ZONE DES VERNAYS



Le 11 juin, le Conseil Municipal a voté à la majorité l'avenant à la convention d'autorisation de voirie, de financement et d'entretien relative à la création d'un giratoire sur la RD 1508 à hauteur des Vernays.

En effet, à la suite du désistement financier de la Communauté de communes (CCSLA) dans le projet de réalisation de ce rond-point, le Département de la Haute-Savoie a proposé à la commune une nouvelle convention de financement de l'équipement entre lui et la commune. Cet avenant désigne donc la commune comme aménageur. Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 906 498 euros TTC dont 661 157,95 euros à la charge de la commune. La sécurisation de ce carrefour accidentogène étant une priorité absolue, la commune a été contrainte de reprendre en grande partie à sa charge le coût de cette opération suite au courrier du 22 novembre 2024 du Président de la CCSLA, précisant que la CCSLA ne possède pas la compétence sur les voies communales et départementales.

RAPPEL DES RÈGLES DE BON USAGE POUR BIEN PARTAGER l'espace sur le tour du lac à vélo et à pied

Les aménagements cyclables et piétonniers autour du lac d'Annecy sont ouverts à tous les publics, aux usages parfois différents. Pour que chacun puisse profiter de ces équipements en toute sérénité et sécurité, le SILA a édicté des commandements pour adopter la bonne attitude :

- Je suis prudent en toutes circonstances, notamment aux intersections.
- J'adapte ma vitesse à la fréquentation et veille à conserver une distance de sécurité suffisante avec les autres usagers.
- Je suis vigilant face à la vitesse, aux dépassements et aux croisements d'autres usagers, et je respecte les spécificités des autres catégories d'usagers.
- Je respecte le code de la route et la signalisation spécifique mise en place.
- Avant tout dépassement ou changement de direction, je regarde derrière, tends le bras et signale ma présence aux autres usagers (sonnette).
- Cycliste, roller... je roule en file indienne et reste sur la voie de droite.
- Piéton, je marche ou cours sur les accotements (si j'ai un chien, il doit être tenu en laisse courte).
- Je suis attentif aux réactions inattendues des jeunes enfants, et en tant que parent, je veille à les encadrer avec un adulte devant et derrière.
- Je respecte l'environnement et ne jette rien dans la nature.
- Je prends du matériel de réparation (pompe, démonte-pneus, rustine...).

POUR LES USAGERS DU SENTIER PIÉTONNIER

- J'adapte ma sortie à mes capacités physiques et aux conditions météo.
- Je suis prudent et vigilant face aux comportements des autres catégories d'usagers, en particulier sur la Voie Verte.
- Je ne m'introduis pas dans les propriétés privées.
- Je respecte les espaces naturels que je traverse (notamment les réserves naturelles).
- Je collecte mes déchets.



NOUVEAUTÉ pour les transports scolaires

Comme vous le savez, la communauté de communes des Sources du Lac d'Annecy (CCSLA), délègue l'organisation et le financement des transports scolaires à la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Il se trouve que pour la rentrée 2025, les droits d'accès au transport scolaire régional évoluent :

- GRATUIT pour les élèves ayant droit scolarisés en maternelle et en élémentaire
- **Tarif unique de 120 € par an** pour les élèves ayant droit scolarisés en collège ou lycée. Ceci inclut un accès illimité à tous les transports de la Région (cars et TER)
- 120 € pour les autres élèves non ayant droit

Ce nouveau tarif fait suite à la volonté de la Région d'harmoniser ses tarifs à l'échelle régionale, elle avait 200 tarifs différents et a souhaité n'en avoir plus qu'un seul. Le nouveau tarif en vigueur sur le territoire de notre communauté de communes était le plus bas du département, ce qui explique cette hausse significative pour la rentrée.

La Région a souhaité soutenir les familles nombreuses avec un demi-tarif pour le 3^e enfant payant et en offrant le transport à partir du 4^e enfant.

Informations et modalités d'inscriptions sur le site de la Région : www.laregionvoustransporte.fr



RAPPEL DES RÈGLES DE SÉCURITÉ ET DE NAVIGATION SUR LE LAC

Sur le lac d'Annecy, les règles de navigation et de pratique des différentes activités nautiques sont régies par le règlement particulier de police (RPP) de la navigation du 10 juin 2015 et ses avenants.

Les objectifs DU RPP

- améliorer la prise en compte de l'environnement,
- garantir la sécurité des usagers,
- simplifier la réglementation,
- maintenir l'équilibre existant entre les différentes activités sur le lac.

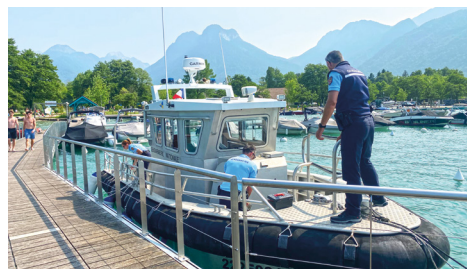
Le RPP EST CONSTITUÉ

- d'un règlement qui décline les conditions de navigation et de pratique des différentes activités nautiques en fonction des secteurs ;
- d'un schéma directeur du plan d'eau qui cartographie les secteurs définis.

Avant le départ, vous devez avoir à bord : votre permis et titre de navigation, le RGP et le RPP en vigueur, consulter la réglementation sur le lac d'Annecy et vérifier votre matériel de sécurité sans oublier de consulter les prévisions météo.

Plus d'informations sur : www.haute-savoie.gouv.fr rubrique politiques publiques/vos loisirs

LE BATEAU DE LA GENDARMERIE accueilli cet été au port de plaisance



Le 11 juin 2025, le Conseil Municipal a pris une délibération pour assurer l'accueil du nouveau bateau de la gendarmerie dans son port de plaisance. La commune met à disposition le mouillage à titre gracieux dans le cadre des missions d'intérêt général des services de la gendarmerie nationale.

INSTALLATION d'une pompe de relevage

Une nouvelle pompe de relevage a été installée à la plage au niveau du pont à sec dans le but de remédier à la dégradation du réseau d'assainissement qui sert notamment aux toilettes publiques de cet espace.



CHIENS ET VÉLOS INTERDITS sur la plage de Doussard

Les chiens et les vélos sont interdits toute l'année sur les espaces en herbe et sable, tout comme l'utilisation de barbecue ou pour les personnes qui mettent la musique forte. **En cas de non-respect de cet arrêté municipal, vous vous exposez à une amende fixée à 35€.** En revanche les chiens sont autorisés sur d'autres plages de la commune mais tenus en laisse comme par exemple à Bredannaz.



Les principales zones réglementées

	Bande de rive	Prise d'eau	Stade nautique	Protection de la végétation	Prémière de protection réserve du Boud du lac	Petit lac
Baignage	Interdite	Interdite	Interdite	Interdite	Interdite	Interdite
Restriction à la navigation	Interdite autre que perpendiculairement	Interdite	Interdite en cas d'utilisation	Interdite	Interdite	Interdite du 3011 au 3203 pour P+10 cv
Baignade	Interdite	Interdite	Interdite en cas d'utilisation	Interdite	Interdite	Interdite
Limitation de vitesse	sauf exception	sauf exception	hors utilisation	-	-	50 de jour, hors bande de rive

L'utilisation d'engins spéciaux motorisés (jet-skis, véhicules nautiques à moteur, scooters des mers...) est interdite.
L'activité de kite-surf est réglementée : renseignez-vous !

QUELQUES RÉFLEXES, à adopter !

- **La pratique du paddle gonflable** se fait avec un gilet de sauvetage obligatoire et en restant à l'intérieur de la bande de rive.
- **La navigation en bateau** est interdite dans la bande de rive et l'accès aux bords de lac se fait perpendiculairement à la rive et à 5 Km/h maximum.
- **Les nageurs** doivent être signalés. L'idéal étant une bouée de signalisation de haute visibilité.
- **A l'approche de plongeurs**, toutes les embarcations, y compris paddle ou kayak doivent rester vigilantes et garder une distance de 100 mètres du pavillon de signalisation alpha.





NOUVEAUTÉ : TRANSPORT À LA DEMANDE OPÉRATIONNEL DEPUIS LE 8 AVRIL SUR LES 7 COMMUNES DE LA CCSLA



OÙ ET COMMENT S'INSCRIRE pour le transport à la demande ?

Pour accéder au transport à la demande, **il faut retirer un dossier d'inscription auprès du Centre Intercommunal d'Actions Sociale (CIAS) sur place au Carré des Tisserands route d'Albertville.** Service joignable par téléphone au 04 50 44 46 40 ou par email: cias@cc-sources-lac-annecy.com.

Le formulaire doit être retourné au CIAS, avec les pièces justificatives. Un délai d'une semaine peut être nécessaire pour valider l'inscription. **Les bénéficiaires peuvent réserver leur trajet, en contactant la centrale régionale "Allo la Région vous transporte" au 04 8000 7000 (taper 1, taper 74, demander TAD des Sources du lac).**

Les horaires du mini-bus vont du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h hors jours fériés. Les trajets sont à réserver avant 16h la veille.



Lutter contre la précarité de la mobilité sur notre territoire, grâce à un transport à la demande entièrement gratuit pour les administrés de 65 ans et plus, ainsi que pour les personnes à mobilité réduite permanente ou ponctuelle et pour les Bénéficiaires de l'APA, c'est le nouveau service qui a été mis en place par la CCSLA (Communauté de communes des sources du lac d'Annecy) et inauguré le 8 avril dernier.

Un service gratuit qui a pour vocation de s'adapter aux zones où les services de bus réguliers ne sont pas viables. Le service est d'autant plus nécessaire que le constat démographique est sans équivoque sur notre territoire avec près d'un quart des habitants qui étaient âgés de 65 ans et plus en 2021. C'est plus que la moyenne nationale de 21,5%. Sur le territoire, le nombre de personnes âgées aurait presque doublé en 20 ans.

Modalités DE TRANSPORT

2 prises en charge distinctes selon votre situation :

- Personnes âgées de plus de 65 ans > Porte à point : du domicile à des points de dépose sur le territoire de la communauté de communes (voir tableau ci-dessous).
- Personnes à mobilité réduite permanente ou ponctuelle, Bénéficiaires APA > Porte à porte : du domicile à l'adresse souhaitée.

Attention, vous êtes limités à 20 trajets par personne et par mois maximum (un aller/retour équivaut à 2 trajets). Soyez ponctuels en étant prêts 5 minutes avant l'horaire de prise en charge.

Liste des points DE DÉPOSES ET DE RETOURS

FAVERGES-SEYTHENEX • Mairie • Bureau de poste • Cabinets médicaux • Pôle Medico Social • Radiologie • Podologue • Maison funéraire • Marché • Centre dentaire • EHPAD • DIME • ZAE Les Boucheroz • La soierie • La salle Polyvalente • Gendarmerie • Salle Omnisport / Lycée La Fontaine • France Services / CIAS • Parking Nuances photo • Eglise • Le Petit Mazot • Carrefour

SAINT FERREOL • Mairie • Foyer rural d'animation • Cimetière

CHEVALINE • Chapelle • Mairie

LATHUILE • Mairie • Cimetière

DOUSSARD • Mairie • Bureau de poste • Maison des associations • Cabinet de kinésithérapie • Parking base de loisirs / Plage • Cabinet infirmier • Commerces rue Macherine • Cabinets médicaux • Zone du Vernay • Eglise • Cimetière

GIEZ • Mairie • Le Galta • Les sources • Cimetière • Eglise

VAL DE CHAISE • Mairie • Cimetière • Boulangerie Chevalier • Plan d'eau • Cimetière de Marlens • Eglise de Marlens • Cimetière de Cons Sainte Colombe • Eglise de Cons Sainte Colombe



DÉCHETS - COMPOSTEZ VOS BIODÉCHETS À DEUX PAS DE CHEZ VOUS

La CCSLA a mis à votre disposition des sites de compostage de quartiers. Sur Doussard, ils sont dans les hameaux d'Arnand, de Bredannaz et de Marceau.

Même si vous habitez en cœur de village ou un immeuble en centre-ville, vous pouvez réduire vos déchets tout en valorisant vos biodéchets grâce au compostage partagé et venir y déposer vos bio déchets.

Rejoindre un site DE COMPOSTAGE PARTAGÉ, C'EST :

- Donner une seconde vie à vos épluchures et restes de cuisine
- Produire un compost naturel pour les jardins et espaces verts du quartier
- Agir concrètement pour l'environnement, en toute convivialité

Ces sites sont financés par la communauté de communes sur des terrains mis à disposition par les communes. Ils sont gérés par les référents de quartiers bénévoles dont vous pouvez faire partie !

Retrouvez tous les sites de compostage accessibles au public sur la carte interactive : www.cc-sources-lac-annecy.com/environnement/les-dechets/756-trouver-le-point-d-apport-volontaire-le-plus-proche-de-chez-vous

Pour en savoir plus sur le compostage partagé, contactez la médiatrice biodéchets au 06 73 57 09 94 ou ecomediateur@cc-sources-lac-annecy.com.

Téléchargez le guide sur : www.cc-sources-lac-annecy.com/environnement/les-dechets/biodechets/le-compostage-partage

Ensemble, faisons du compost un réflexe du quotidien !



Le CIAS et France services des Sources du lac d'Annecy vous accueillent à Faverges-Seythenex

Adresse 32 route d'Albertville à FAVERGES-SEYTHENEX (à côté du laboratoire d'analyses médicales)

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Contact 04 50 44 46 40
cias@cc-sources-lac-annecy.com

Horaires
Lundi : 9h - 12h / 14h - 17h
Mardi : 10h - 12h / 14h - 17h
Mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h
Jeudi : 8h30 - 12h / 14h - 17h
Vendredi : 9h - 12h

France services

Contact 04 50 44 38 77
fs-ccsla@france-services.gouv.fr

Horaires
Lundi : 9h - 12h / 14h - 17h
Mardi : 14h - 18h
Mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h
Jeudi : 9h - 14h
Vendredi : 9h - 12h

France services vous permet d'accéder en un seul lieu aux principaux services publics

**GROUPE MAJORITAIRE "DOUSSARD ENSEMBLE"**

Depuis novembre 2023, vous nous avez fait confiance pour diriger la commune. Dans cette optique, nous avons toujours travaillé pour tenir nos engagements en essayant d'avancer au mieux sur les projets communaux structurants : salle polyvalente, réservoir, rond-point, opérations de voirie, ... comme vous avez pu le voir dans ce bulletin. Or, depuis le conseil communautaire de la Communauté de communes des Sources du Lac d'Annecy (CCSLA) du 5 juin dernier, les élus de "Doussard ensemble" ont été malmenés en raison de leur vote "contre" l'opération d'aménagement du pôle touristique des sources à Doussard avec l'attribution d'un contrat de concession d'aménagement qui s'élève à 8 765 000 euros.

En toute transparence nous voulons vous expliquer les raisons de notre vote. Beaucoup d'interrogations demeurent par rapport aux documents transmis, qui ne nous apportent pas une réponse satisfaisante pour prendre une décision éclairée. Même si ce pôle nous semble trop ambitieux nous ne sommes pas

"contre" le tourisme mais "pour" un tourisme raisonné et raisonnable. D'ailleurs, sans ce pôle, notre territoire connaît déjà une augmentation constante de touristes : 856 100 nuitées pour l'été 2024, en augmentation de 4,1% par rapport à l'été 2023.

Par ailleurs, il nous semble primordial de répondre d'abord aux attentes de nos habitants qui paient des impôts pour accéder à des services publics qualitatifs et cela se traduit, selon nous, par la construction prioritaire de deux crèches et d'un EHPAD par la CCSLA. En votant "contre" ce projet, on nous reproche de ne pas vouloir créer davantage de richesses et d'emplois qualifiants. Là encore nous nous interrogeons pour savoir qui peut nous assurer que ces emplois feront travailler des locaux ? Comment ces personnes seront-elles logées alors qu'on peine déjà à trouver du personnel saisonnier ? Enfin, qui peut affirmer que cette opération d'aménagement ne fera pas de la concurrence à nos entreprises et artisans commerçants déjà installés dans la zone des

Vernays ou en centre-ville ? Nous sommes donc loin d'être convaincus que ce projet soit si porteur que cela sur le plan économique.

Pour toutes ces raisons, en élus responsables et soucieux des deniers publics, nous avons donc rejeté cette opération d'aménagement dans sa forme actuelle. Nous estimons qu'au-delà de son coût considérable (8 765 000 euros!), ce projet ne prend pas suffisamment en compte les besoins de notre territoire qui sont primordiaux dans notre mission d'élus au service de l'intérêt général. Nous remercions les 10 autres élus communautaires éclairés qui ont émis ce même vote de refus à nos côtés. Dire "non" nécessite un certain courage politique et nous l'assumons pleinement.

Notre équipe se tient à votre disposition pour échanger sur le vie de notre commune. Soyez assurés, chers habitants, de notre implication constante pour "faire de chaque jour un meilleur lendemain".

Vos élus de la liste "Doussard ensemble".

GROUPE MINORITAIRE "UNIS POUR DOUSSARD"

Chères Doussardiennes, chers Doussardiens,

Nous sommes inquiets pour l'avenir !

Les élus de l'opposition au conseil municipal, élus fin 2023 tentent d'assurer leur rôle afin que notre commune dépense utilement et préserve la gestion municipale des prochaines années, en maîtrisant les impôts.

Notre constat : 2 ans que les frais courants de la mairie dérivent bien au-delà de l'inflation. Les économies des mandats précédents ont disparu. Pourtant, des projets d'investissement indispensables ne sont pas engagés (rénovation énergétique de l'école et des bâtiments, réfection de la salle polyvalente, "verrue" sur le pré de foire, entretien oublié des routes et des réseaux, aucune valorisation des hameaux...).

Les priorités sont portées sur l'urbanisation et les agréments de court terme, peu de projection vers l'avenir. La mairie va bientôt :

- Inaugurer l'immeuble face à la mairie. Il monopolisera des stationnements publics suite au vote de la municipalité actuelle. Contrairement aux promesses, avez-vous noté qu'il ne s'appelle pas maison de santé ?
- Construire encore de nouveaux immeubles sur les sites des ex-entreprises Belin et Almo.

Toujours plus d'immeubles et d'habitants, mais nos commerces sont fragiles, nos routes inadaptées à la croissance et l'emploi local n'est pas encouragé, ni pensé. L'école ne répond plus aux normes, on veut nous fermer la caserne des pompiers avec l'accord de la mairie, puis la poste... et le projet de crèche intercommunale n'est pas traité. DONC, ENCORE DES VOITURES

SUR LES ROUTES ET UN VILLAGE QUI DEVIENDRAIT "UN DORTOIR". Le tourisme permet encore à nos commerçants de se maintenir.

Nous voulons le rond-point du Couardet, d'autant qu'il pouvait être financé par le département et les recettes du pôle touristique des Sources du Lac d'Annecy. Cet ensemble visionnaire autour du sport et des loisirs, écologique et moderne, tourné vers la gestion du temps libre pour les visiteurs et les habitants (ouverture toute l'année, nouvelles activités dans des commerces de proximité choisis, activités de loisirs, ...) a été rejeté par notre municipalité lors du vote en conseil communautaire. Pourtant il n'a manqué qu'une seule voix et beaucoup d'élus ont salué les qualités de ce projet en pensant à l'avenir des familles et la maîtrise de nos impôts.

C'est frustrant pour les acteurs de la vie locale et associative qui défendent la vie sur notre commune et la protection de notre terroir : Rappelons que le projet a été présenté et a fait l'objet d'une consultation publique positive. Il ne coûtera rien à la commune, il apportera des recettes nouvelles, il créera plusieurs dizaines d'emplois, il offrira un pôle multimodal avec des stationnements et il comportera un hôtel sur 2 étages intégré dans son environnement pour répondre à la demande de nos entreprises du territoire et à une clientèle discrète qui consomme (cet hôtel, optionnel dans le projet, finance pour 600 000 euros une partie des parkings publics).

Nous espérons un retour à la sagesse et sommes contre le projet d'un immense parking (en cours de réflexion cachée par nos élus) pour garer les véhicules des habitants des autres communes qui veulent

prendre un bus pour aller à Annecy et migrer la vie urbaine sur Doussard.

Notre commune ne doit pas devenir un nœud routier ou une nouvelle aire d'accueil quasi gratuite des camping-cars, comme à la salle polyvalente depuis 2024.

Les choix actuels et la dérive des dépenses courantes dans le budget de la commune nous inquiètent. Nous avons le devoir de partager avec vous nos craintes. En effet, nous devons tous être acteurs de la vie communale pour Mieux vivre à Doussard et sur la CCSLA !

Un grand merci aux employés communaux, à la police municipale, aux sapeurs-pompiers qui gardent le sens du service public pour faciliter, simplifier, sécuriser, tranquilliser et sauver la vie à Doussard.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous :
@unispourdoussard ;
courriel : unispourdoussard@yahoo.com

Vos élus : Antonia Charles, Margaret Gourdin, Philippe Chappet, Pierre Demaison



ACHAT - VENTE - CONSEIL - ESTIMATION GRATUITE

VOTRE PARTENAIRE PRIVILIGIÉ • SÉLECTION EXCLUSIVE
SEVRIER SAINT-JORIOZ DUINGT DOUSSARD LATHUILE GIEZ FAVERGES RIVE EST

Agence de SAINT-JORIOZ
263 route d'Annecy
+ 33 (0) 4 50 02 93 53

Agence de DOUSSARD
7 route de Marceau
+ 33 (0) 4 50 66 53 36

compimmo.com

King Jouet

ACCOMPAGNER LES PARENTS, FAIRE RÊVER LES ENFANTS



TOUS VOS JEUX ET JOUETS SONT
CHEZ King Jouet



ALBERTVILLE / ANNECY EPAGNY

